

CATALOGUE DES FORMATIONS FEDERALES 2019 - 2020



FEDERATION FRANÇAISE DE CANOË KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE

SOMMAIRE

PARTIE 1 : LA FILIERE DE FORMATION EN CANOË-KAYAK1

SCHEMA DE LA FILIERE DE FORMATION DES MONITEURS ET DES ENTRAINEURS DE CANOË-KAYAK.....	2
DIPLOMES PROFESSIONNELS.....	3
CALENDRIER DES FORMATIONS D'ETAT.....	7
DIPLOMES FEDERAUX.....	8
DIPLÔMES DE JUGE ET ARBITRE.....	13

PARTIE 2 : LA FORMATION CONTINUE.....14

FORMATIONS SUR LE THEME DE L'ENTRAINEMENT.....	15
EF1 BP JEPS / Licences STAPS.....	16
Formations continues d'entraîneur.....	17
à destination des Professeurs d'EPS.....	17
EF1 - Module 1 : Organiser l'entraînement EF1 - Module 3 : Préparation Physique Générale et Récupération.....	18
EF1 - Module 1 Organiser l'entraînement.....	19
EF1 - Module 2 Entraîner dans une discipline : <i>Paracanoë</i>	20
EF1 - Module 2 Entraîner dans une discipline : <i>Slalom</i>	21
EF1 - Module 2 Entraîner dans une discipline : <i>Slalom ou Course en Ligne</i>	22
EF1 - Module 3 Préparation Physique Générale et Récupération.....	23
EF1 - Module 3 Préparation Physique Générale et Récupération.....	24
EF1 - Module 4 Relation aux Sportifs.....	25
EF1 - Module 4 Relation aux Sportifs.....	27
EF2 - Module 1 Concevoir l'entraînement.....	28
EF2 - Module 2 Entraîner dans une discipline : <i>Course en Ligne</i>	29
EF2 - Module 2 Entraîner dans une discipline : <i>Slalom</i>	30
EF2 - Module 2 Entraîner dans une discipline : <i>Slalom (spécifique public Jeune)</i>	31
EF2 - Module 2 Entraîner dans une discipline : <i>Slalom</i>	32
EF2 - Module 3 Préparation Physique Générale et Récupération.....	33
EF2 - Module 4 Posture d'Entraîneur et dimension mentale.....	34
Formation PPF.....	35
FORMATIONS SUR LE THEME DU DEVELOPPEMENT.....	36
Cadres FFCK - Haute Rivière - 2 ^{ème} niveau.....	37
Formation des Agents des territoires.....	38
Educateur Pagaie Santé®.....	39

Stand Up Paddle	40
Formation Règlements	41

FORMATIONS LOISIRS..... 42

Formation Pagaie Bleue – Kayak de mer Gravelines et Les Deux Caps.....	43
Stage perfectionnement vers la Pagaie Bleue Marseille – Les Calanques	44
Formation Pagaie Rouge – Kayak de mer Bassin d’Arcachon (33).....	45
Certification Pagaie Couleur Rouge Kayak de mer	46

PARTIE 3 : LES DIPLÔMES PROFESSIONNELS.....47

DIPLOMES DE JEPS D’ENTRAINEUR (Diplôme d’Etat de la Jeunesse, de l’Education Populaire et du Sport)	48
---	----

DIPLOMES DES JEPS DIRECTION DE STRUCTURE ET DE PROJET (Diplôme d’Etat Supérieur de la Jeunesse, de l’Education Populaire et du Sport)	50
---	----

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DE MONITEUR DE CANOË-KAYAK MODULE COMPLET.....	52
--	----

GUYANE Option Eau calme - Eau vive	53
GUADELOUPE Option Eau calme - Mer	54
MARTINIQUE Option Eau calme - Mer	55

PARTIE 4 : L’ADMINISTRATIF.....56

FORMATION CONTINUE DES SALARIES	57
---------------------------------------	----

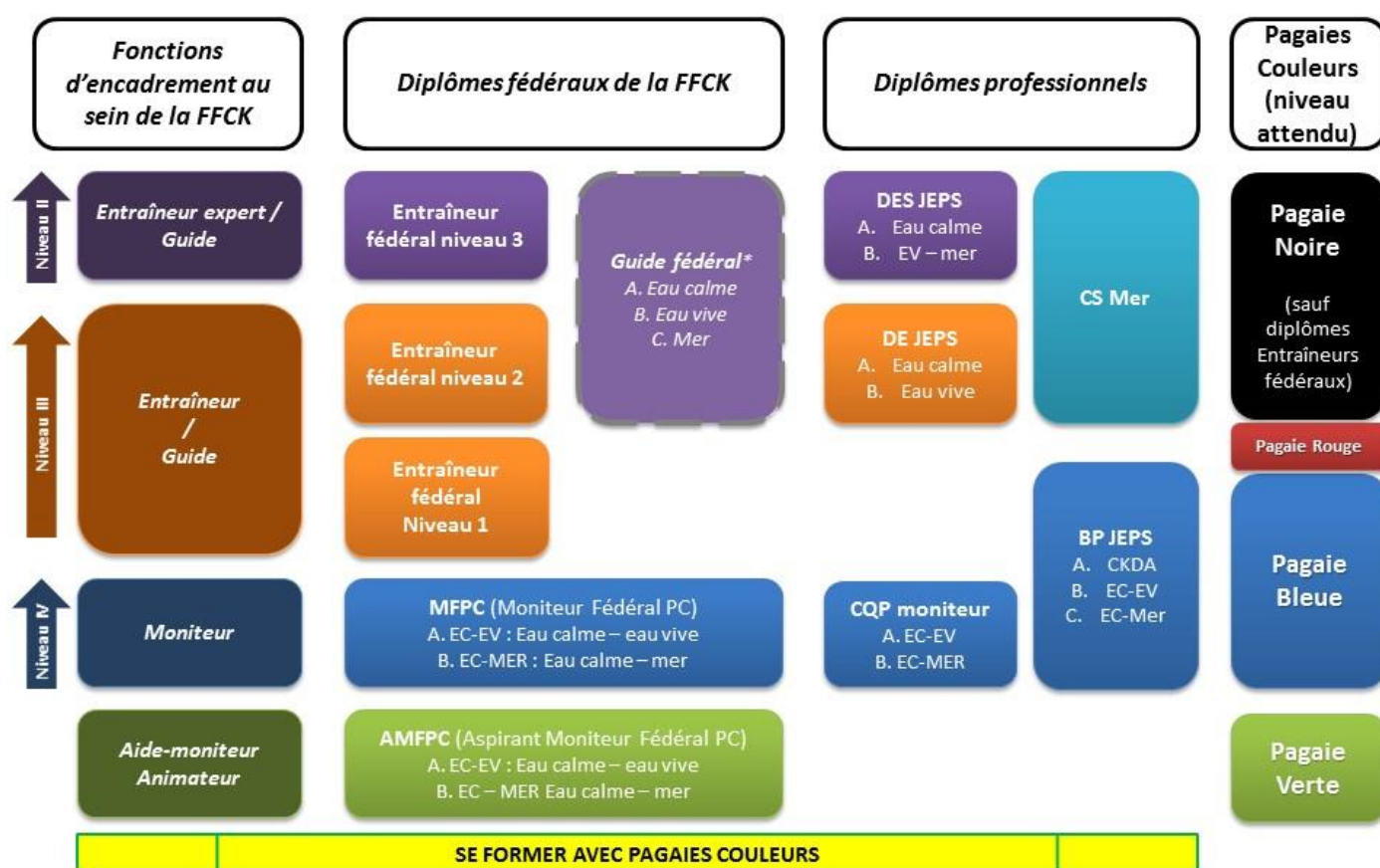
BULLETINS D’INSCRIPTION.....	58
------------------------------	----

Bulletin d’inscription.....	59
Dossier d’inscription CQP module court	61
Dossier d’inscription CQP Moniteur de Canoë-Kayak en formation complète.....	63

PARTIE 1 : LA FILIERE DE FORMATION EN CANOË-KAYAK



SCHEMA DE LA FILIERE DE FORMATION DES MONITEURS ET DES ENTRAINEURS DE CANOË-KAYAK



* Diplôme de Guide fédéral en cours de réflexion

Les diplômes d'encadrement bénévoles et professionnels sont indiqués sur ce schéma. Le dispositif Pagaies Couleurs constitue le socle commun de formation des pratiquants, donnant les pré-requis nécessaires pour accéder aux formations de cadres ainsi qu'un niveau de compétences de navigation du cadre attendues à la certification.

DIPLOMES PROFESSIONNELS

Il existe deux types de diplômes professionnels, ouvrant droit à des prérogatives d'encadrement professionnel :

- Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) délivré conjointement par la branche professionnelle et la FFCK, créé en août 2013 ;
- Les diplômes d'Etat délivrés par le Ministère chargé des sports : BAPAAT, BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS, qui remplacent les anciens Brevets d'Etat.

Le CQP de moniteur de canoë-kayak (Certificat de Qualification professionnelle) :

C'est une qualification professionnelle qui permet à un moniteur saisonnier ou occasionnel d'accéder à un emploi rémunéré. Le CQP permet d'encadrer le canoë-kayak en autonomie, sur une durée annuelle maximale de 360 heures. Dans la mesure où les prérogatives sont les mêmes, le CQP est accessible aux moniteurs fédéraux par une formation de 2 jours appelée « module court » et organisée par la FFCK.

Il est par ailleurs accessible en formation initiale pour une durée de 175 heures de formation en centre et 100 heures en entreprise.

Vous trouverez des explications complémentaires sur la [page du site Internet de la FFCK](#).

Le BAPAAT (Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien) :

C'est un diplôme de niveau 5, un premier niveau de qualification pour l'animation et l'encadrement des activités sportives et socioculturelles sur la base du choix d'un support technique canoë-kayak :

- Randonnée nautique, canoë-kayak
- Randonnée nautique, raft
- Randonnée nautique, nage en eau vive
- Randonnée nautique, kayak de mer

Vous pouvez trouver des [explications complémentaires et les textes de référence](#).

Le BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports) :

Le BP JEPS a été rénové pour devenir en 2017 un BP JEPS spécialité éducateur sportif canoë-kayak et disciplines associées organisé en 4 Unités Capitalisables (au lieu des 10 UC jusqu'à présent) et comporte 3 mentions publiées dans des arrêtés datant du 27 février 2017 :

- Mention « activités du canoë-kayak et des disciplines associées en eau vive » :
 - o Tout support ou embarcation propulsée à la pagaie ou à la nage dont le stand up paddle, en eau calme et en eau vive, sans limite définie de classe de rivière
 - o Activités de canyoning jusqu'à la cotation V1, A5, EII
 - o Cette mention s'inscrit dans « l'environnement spécifique » et n'est à ce titre portée que par des établissements du Ministère des sports
- Mention « activités du canoë-kayak et des disciplines associées en mer » :
 - o Tout support ou embarcation propulsée à la pagaie ou à la nage dont le stand up paddle en eau calme et en mer, sans limite définie de conditions d'exercice
- Mention « activités du canoë-kayak et des disciplines associées en eau calme, en eau vive et en mer » :
 - o Tout support ou embarcation propulsée à la pagaie ou à la nage dont le stand up paddle :

- en eau calme, sans limite
- en eau vive jusqu'à la classe III
- en mer jusqu'à vent de 4 Beaufort sur le site d'évolution.

Chacune des mentions permet d'enseigner les activités, d'animer et d'entraîner jusqu'au premier niveau de compétition.

NB : Le BP JEPS CKDA activités nautiques en 10 UC n'est plus ouvert depuis 2018. Les titulaires de ces diplômes conservent leurs prérogatives.

Vous pouvez trouver des [explications complémentaires et les textes de référence](#).

Le DEJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) :

Il existe 2 mentions de canoë-kayak au DEJEPS et 1 certificat de spécialisation :

- DEJEPS mention « canoë-kayak et disciplines associées en eau vive »
- DEJEPS mention « canoë-kayak et disciplines associées en eau calme »
- CS mention « canoë-kayak et disciplines associées en mer » associé au diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

C'est un diplôme de niveau 3 qui permet de devenir **entraîneur / coordonnateur de club** dans le milieu concerné par le diplôme. Il correspond par ailleurs aux emplois des structures d'entraînement du Parcours de Performance Fédéral (PPF). Dans les activités d'eau vive, il est le premier niveau de diplôme permettant d'encadrer professionnellement en eau vive au-delà de la classe 3.

La direction technique nationale de la FFCK met en place deux formations DEJEPS portées par le CREPS de Toulouse.

Vous pouvez trouver des [explications complémentaires et les textes de référence](#).

Le DESJEPS (Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports) :

Il existe 2 DESJEPS canoë kayak et disciplines associées, mais ils n'ont pas encore été mis en place à l'heure actuelle :

- DESJEPS « canoë-kayak et disciplines associées en eau calme » du diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « performance sportive »
- DESJEPS « canoë-kayak et disciplines associées en eau vive et en mer » du diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « performance sportive »

Vous pouvez trouver des [explications complémentaires et les textes de référence](#).

QUEL DES JEPS choisir ? (Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports)

Le DES JEPS est délivré au titre de la spécialité "performance sportive" ou de la spécialité "animation socio-éducative ou culturelle" et d'une mention relative à un champ disciplinaire ou professionnel.

LE DIPLOME EST ORGANISE EN 4 UNITES CAPITALISABLES (UC). LA FORMATION EST DISPENSEE EN ALTERNANCE par un organisme habilité dans la ou les mentions proposées.

Elle conjugue des séquences de formation en centre et d'autres en situation professionnelle sous tutorat pédagogique.

Le DESJEPS PERFORMANCE SPORTIVE :

Il existe 2 DESJEPS canoë kayak et disciplines associées, mais ils n'ont pas encore été mis en place à l'heure actuelle :

- DESJEPS « canoë-kayak et disciplines associées en eau calme » du diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « performance sportive »
- DESJEPS « canoë-kayak et disciplines associées en eau vive et en mer » du diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « performance sportive »

Vous pouvez trouver des [explications complémentaires et les textes de référence](#).

Le DESJEPS ANIMATION SOCIO-EDUCATIVE ou CULTURELLE :

mention «DIRECTION DE STRUCTURE ET DE PROJET» :

Le DESJEPS spécialité "Animation socio-éducative ou culturelle" mention "Direction de structure et de projet" atteste, dans le domaine de l'animation socio-éducative ou culturelle, des compétences suivantes, figurant dans le référentiel de certification :

- fédérer les différents partenaires dans la conception d'un projet de développement en lien avec les valeurs de l'éducation populaire ;
- concevoir des démarches participatives et d'éducation populaire ;
- accompagner les instances élues dans la formalisation de projets de développement ;
- analyser les enjeux des territoires pour y inscrire l'action de la structure ;
- concevoir les axes de formation des acteurs de la structure ou du projet de développement ;
- organiser des actions de formation de formateurs, dans le cadre des réseaux professionnels de l'organisation.

LE MÉTIER : Le directeur/la directrice de structure et de projet :

- est responsable de la mise en œuvre collective, technique et financière du projet de la structure ;
- est le garant de la mise en œuvre du projet associatif et/ou de développement ;

Exemples d'emplois occupés :

- directeur(trice) de centre social ;
- directeur(trice) de centre culturel ;
- directeur(trice) de MJC ;
- responsable de pôle ou d'unité d'action sociale ;
- directeur(trice) de Base Nautique ;
- directeur(trice) de structure fédérale (Comité Régional ; Comité Départemental...).

Conditions d'accès à la formation :

- Etre titulaire du PSC1 ou équivalent.
- Etre titulaire, soit :
 - du DEFA ;
 - du DEJEPS « animation socio-éducative ou culturelle » ;
 - d'un diplôme de niveau III du champ de l'animation enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

Ou :

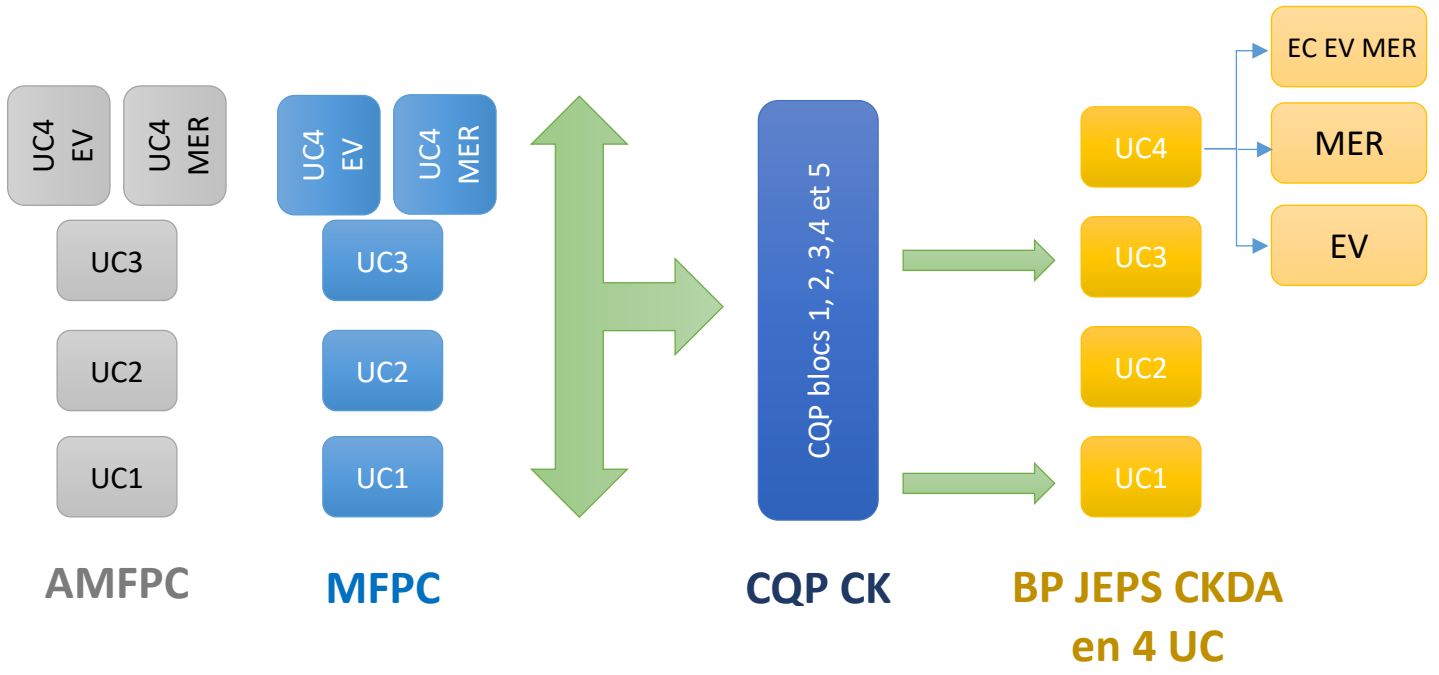
- justifier d'une expérience de 36 mois (2400 heures) d'activité professionnelle ou bénévole, quel que soit le domaine.

La FFCK propose un DESJEPS Direction de structure et de projet de Septembre 2019 à Septembre 2020.

Schéma des équivalences existantes entre les diplômes fédéraux, de branche et d'Etat

EQUIVALENCES

3 MENTIONS



CALENDRIER DES FORMATIONS D'ETAT

Pour accéder aux formations organisées, vous pouvez vous référer au [calendrier des formations d'Etat](#). Il contient les offres de formation que les organismes professionnels nous transmettent.

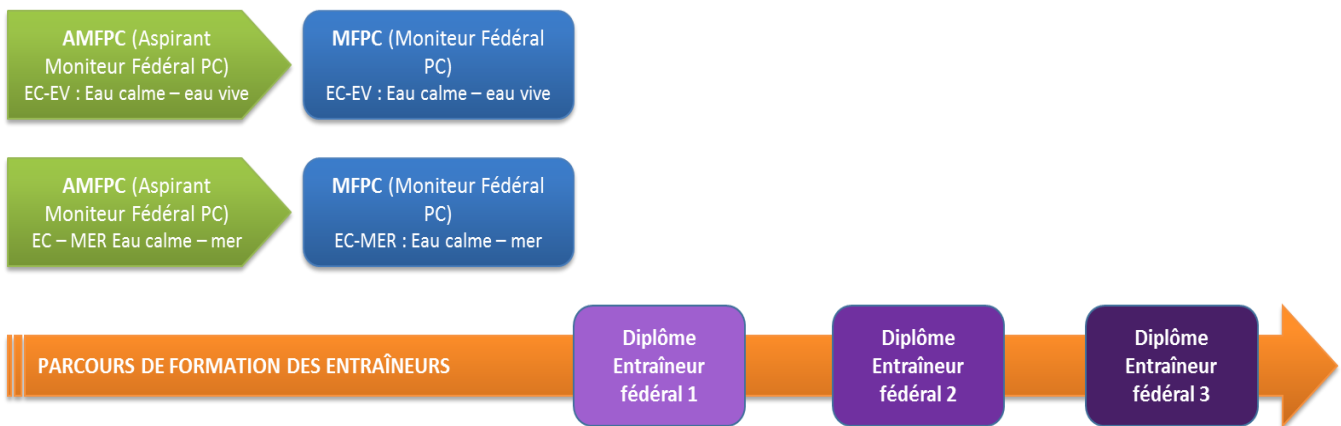
Vous pouvez également consulter les offres de formation sur le [site du ministère en charge des sports](http://foromes.calendrier.sports.gouv.fr/#/formation) (<http://foromes.calendrier.sports.gouv.fr/#/formation>).



DIPLOMES FEDERAUX

Diplômes d'encadrement

Pour pouvoir encadrer à titre bénévole, la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie a mis en place une filière de formation fédérale comprenant les diplômes suivants :



Pour accéder à ces diplômes, il faut soit participer à une formation, soit s'appuyer sur la Validation **des Acquis de l'Expérience Fédérale**.

Diplôme d'ASPIRANT MONITEUR FEDERAL

Option eau calme-mer ou eau calme-eau vive

DESCRIPTIF DES DIPLOMES D'AMFPC :

1^{er} niveau de diplôme permettant à un cadre d'accueillir différents publics, de les initier à l'activité et d'animer bénévolement dans son association.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Accompagner des licenciés afin qu'ils deviennent futurs encadrants dans leur club ;
- Donner les outils et connaissances nécessaires pour qu'ils puissent encadrer dans les meilleures conditions et selon leurs prérogatives.

CONTENUS :

- Connaissances générales de l'activité
- Construction d'une situation pédagogique
- Utilisation de la méthode Pagaies Couleurs, jusqu'à la Pagaie Verte
- Conditions de sécurité de la pratique

PUBLICS CONCERNES :

Tous licenciés de 15 ans révolus à l'inscription.

DATES ET LIEUX DE FORMATIONS :

Se référer au site internet de la FFCK selon son territoire

DUREE DE LA FORMATION :

Formation modulaire ou continue (selon les régions), d'au moins 35h en centre de formation et complétée d'une alternance en club supervisée par un tuteur.

TARIF DE LA FORMATION :

Renseignements auprès de la CREF (commission régionale enseignement formation) de votre région ou du CTS.

CONTACTS :

- Comités Départementaux CK ou Comités Régionaux CK
- Service formation FFCK : serviceformation@ffck.org

Diplôme de MONITEUR FEDERAL

Option eau calme-mer ou eau calme-eau vive

DESCRIPTIF DES DIPLOMES DE MFPC :

2nd niveau de diplôme permettant à un cadre d'enseigner le canoë-kayak aux différents publics de l'association et d'animer bénévolement dans son association.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Accompagner des licenciés afin qu'ils deviennent MFPC ;
- Leur donner les outils et connaissances nécessaires pour qu'ils puissent encadrer dans les meilleures conditions et selon leurs prérogatives.

CONTENUS :

- Connaissances générales de l'activité
- Construction d'une séance et d'un cycle d'apprentissage
- Utilisation de la méthode Pagaies Couleurs, jusqu'à la Pagaie Bleue
- Conditions de sécurité de la pratique

PUBLICS CONCERNES :

Tous licenciés de 17 ans révolus à l'inscription, titulaires de l'AMFPC dans la même option.

DATES ET LIEUX DE FORMATIONS :

Se référer au site internet de la FFCK selon son territoire.

DUREE DE LA FORMATION :

Formation modulaire ou continue (selon les régions), d'au moins 35h en centre de formation et complétée d'une alternance en club supervisée par un tuteur.

TARIF DE LA FORMATION :

Renseignements auprès de la CREF (commission régionale enseignement formation) de votre région ou du CTS.

CONTACTS :

- Comités Régionaux CK
- Service formation FFCK : serviceformation@ffck.org

CQP MONITEUR DE CANOE-KAYAK - Module court

Option eau calme-eau vive ou eau calme-mer

DESCRIPTIF DES DIPLOMES CQP - Module Court :

Formation organisée par le siège fédéral avec l'appui de ses comités régionaux et permettant aux moniteurs fédéraux d'accéder à une qualification professionnelle.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Développer chez les moniteurs les connaissances et les compétences liées à l'encadrement professionnel des sports de pagaie ;
- Valider les compétences de sécurité individuelle et collective.

CONTENUS :

- Droits et devoirs du moniteur professionnel
- Démarche de qualité pour l'accueil des pratiquants
- Connaissances réglementaires d'encadrement des activités et des publics
- Epreuves pratiques de sécurité

PUBLICS CONCERNES :

Moniteurs fédéraux à jour de leur recyclage, titulaires des 2 Pagaies Bleues dans le milieu concerné par l'option visée.

DATES ET LIEUX DE FORMATIONS :

Se référer au site internet de la FFCK selon son territoire.

DUREE DE LA FORMATION : 2 jours

TARIF DE LA FORMATION :

- Frais pédagogiques : 150 euros
- Frais annexes (hébergement, restauration, ...) : prendre renseignements auprès de votre CTS ou de la CREF (Commission Régionale Enseignement Formation) de votre région

CONTACTS :

- Comités Régionaux CK
- Service formation FFCK : serviceformation@ffck.org

PARCOURS DE FORMATION DES ENTRAÎNEURS NIVEAU 1

DESCRIPTIF DES DIPLOMES D'ENTRAINEURS FEDERAUX :

Il s'agit du premier niveau de diplôme d'entraînement au sein de la filière fédérale, qui apporte des contenus et des outils opérationnels à l'entraîneur de club. Il se compose de 4 modules de 2 jours de formation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Acquérir et approfondir des connaissances ;
- Donner accès aux ressources et aux outils des entraîneurs de niveau 1 ;
- Apprendre à utiliser les ressources.

CONTENUS :

Les thématiques abordées seront les suivantes :

ENTRAINEUR FEDERAL NIVEAU 1	
MODULE 1 / UC1 Organiser l'entraînement	2 jours
MODULE 2 / UC2 Entraîner dans une discipline	2 jours
MODULE 3 / UC3 Préparation physique générale et récupération	2 jours
MODULE 4 / UC4 Relation aux sportifs	2 jours

Formation modulaire, de 4 blocs en centre de formation et d'une période d'alternance. Chaque module dure 2 jours.

PUBLICS CONCERNES :

Pour l'accès aux formations :

- Licence fédérale Canoë Plus
- Etre en charge d'un groupe d'entraînement en canoë-kayak

Les modules de formation de ce premier niveau sont accessibles de manière distincte les uns des autres, en formation continue. Aucun pré-requis de diplôme n'est demandé aux stagiaires.

Pour la certification :

- Avoir participé à l'ensemble du parcours de formation
- Etre titulaire du Monitorat Fédéral Pagaies Couleurs à jour de son recyclage
- Ou titulaire d'un autre diplôme sportif à minima équivalent, défini dans le règlement du diplôme

DATES ET LIEUX DE FORMATIONS :

Pour connaître les dates et les lieux de l'ensemble de modules rendez-vous sur les pages de présentation spécifique à chaque module.

FRAIS PEDAGOGIQUES D'UN MODULE DE FORMATION :

	Salarié	Bénévole
Frais pédagogiques	Intégralement Pris en charge* 40€/h (560€)	50€/jour (100€)

*Prise en charge par l'AFDAS sous réserve d'un accord de financement préalable (aménagement possibles du tarif si situation prouvée de non prise en charge avant le début de la formation).

PLUS D'INFORMATIONS : www.ffck.org/ pages formation

PARCOURS DE FORMATION DES ENTRAÎNEURS NIVEAU 2

DESCRIPTIF DES DIPLOMES D'ENTRAINEURS FEDERAUX :

Il s'agit du second niveau de diplôme d'entraînement au sein de la filière fédérale.

Il se compose de 4 modules de 5 jours de formation.

Le diplôme est à programmer sur une période de 1 à 4 années afin de permettre des allers/retours sur la pratique, de proposer un cursus léger en temps collectifs, de donner un temps de pratique important. Cet étalement permet également à des bénévoles d'accéder aux modules de formation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Acquérir et approfondir des connaissances ;
- Analyser sa pratique ;
- Faire le lien avec la mise en pratique de terrain ;
- Donner accès aux ressources.

CONTENUS :

Les thématiques abordées seront les suivantes :

ENTRAINEUR FEDERAL NIVEAU 2	
MODULE 1 / UC1 Concevoir l'entraînement	5 jours
MODULE 2 / UC2 Entraîner dans une discipline	5 jours
MODULE 3 / UC3 Préparation physique générale et récupération	5 jours
MODULE 4 / UC4 Posture d'entraîneur et dimension mentale	5 jours
MODULE 5 / UC5 Tuteur d'entraîneur	2 jours

PUBLICS CONCERNES :

Pour l'entrée en formation :

- Licence fédérale Canoë Plus
- Etre en charge d'un groupe d'entraînement en canoë-kayak
- 18 ans révolus à l'inscription
Les modules de formation de ce second niveau sont accessibles de manière distincte les uns des autres, en formation continue. Aucun pré-requis de diplôme n'est demandé aux stagiaires.

Pour la certification :

- Avoir participé à l'ensemble du parcours de formation
- Etre titulaire du diplôme d'entraîneur niveau 1 de la FFCK, à jour de son recyclage
- Ou titulaire d'un autre diplôme sportif défini dans le règlement du diplôme

DATES ET LIEUX DE FORMATIONS :

Les semaines ont lieu sur l'ensemble des pôles France (Toulouse / Pau / Cesson / Nancy...), le siège de la FFCK, les stages nationaux...

Pour connaître les dates et les lieux de l'ensemble des modules, rendez-vous sur les pages de présentation spécifiques à chaque module.

DUREE DE LA FORMATION :

Formation modulaire, d'au moins 4 modules en centre de formation et d'un module à distance.

Chaque module a une durée de 35 heures, réparties sur 5 jours.

TARIF D'UN MODULE DE FORMATION :

	Salarié	Bénévole
Frais pédagogiques	Intégralement Pris en charge* 40€/h (1400€)	50€/jour (250€)
Frais hébergement et restauration	Les stagiaires sont autonomes (Pris en charge pour les salariés*)	
Repas du midi	Pris en charge FFCK	

*Prise en charge par l'AFDAS sous réserve d'un accord de financement préalable (aménagement possible du tarif si situation prouvée de non prise en charge avant le début de la formation).

PLUS D'INFORMATIONS :

www.ffck.org / pages formation

DIPLÔMES DE JUGE ET ARBITRE

Il est possible pour exercer des missions de juge ou d'arbitre, de participer à des formations organisées par le CRCK (juge régional), par le siège et les commissions nationales (juge national et international) permettant d'obtenir les diplômes suivants :

	Juge régional	Juge interrégional	Juge national
Slalom	Se renseigner auprès de la Commission Slalom de son territoire		Se renseigner auprès de la Commission Slalom de son territoire
Descente	Se renseigner auprès de la Commission Descente de son territoire		Se renseigner auprès de la Commission Descente de son territoire
Course en ligne		Se renseigner auprès de la Commission Course en Ligne de son territoire	Se renseigner auprès de la Commission Course en Ligne de son territoire
Freestyle			Se renseigner auprès de la Commission Freestyle de son territoire
Marathon		Se renseigner auprès de la Commission Marathon de son territoire	Se renseigner auprès de la Commission Marathon de son territoire
Kayak Polo	Se renseigner auprès de la Commission Kayak Polo de son territoire		Se renseigner auprès de la Commission Kayak Polo de son territoire
Ocean Racing			Se renseigner auprès de la Commission Ocean Racing de son territoire
Wave-ski surfing			Se renseigner auprès de la Commission Wave-ski surfing de son territoire
Va'a vitesse			Se renseigner auprès de la Commission Va'a de son territoire

PARTIE 2 : LA FORMATION CONTINUE



FORMATIONS SUR LE THEME DE L'ENTRAINEMENT



Credit photo : FFCK/KMSP-A.Gadoffre
(FFCK/NOMEntreprise-NomPhotographe)

EF1 BP JEPS / Licences STAPS

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Formation EF1 multidisciplinaire destinée aux éducateurs sportifs diplômés en situation d'entraînement dans un club. Au vu des compétences déjà acquises lors de la formation initiale, les 4 UC de l'EF1 seront abordées de manière accélérée et trois disciplines sont abordées dans l'UC2.

La formation proposera une alternance entre temps de formation en salle et sur les bassins d'eau vive et d'eau calme de Vaires-sur-Marne.

UC1 : Organiser l'entraînement

UC2 : Entraîner dans une discipline : Slalom, Descente, CEL.

UC3 : Préparation Physique Générale et Récupération

UC4 : Posture d'entraîneur, communication et préparation mentale

DATES ET LIEUX DE FORMATION :

21 - 24 octobre 2019

Stade Olympique et Paralympique de Vaires-sur-Marne (77)

DUREE DE LA FORMATION : 4 jours soit 28h

Demande d'inscription à renvoyer remplie par email ou courrier à :

Caroline BARBAUT

Tél : 01 45 11 08 56

Email : serviceformation@ffck.org

RESPONSABLE DE LA FORMATION :



Pierre DEVAUX

Cadre Technique National

Plus de 10 ans d'expérience auprès des Equipes de France Slalom
pdevaux@ffck.org / 06 82 96 70 12

PUBLICS CONCERNES :

- Diplômés STAPS
- Diplômés BPJEPS CKDA

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

15 jours avant le début de la formation

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

	Salarié	Bénévole
Frais pédagogiques	Intégralement Pris en charge* 40€/h (1120 €)	50€/jour (200€)
Hébergement et restauration (matin + soir) En option		37 € par jour
Repas du midi	Pris en charge FFCK	

*Prise en charge par l'AFDAS sous réserve d'un accord de financement préalable (aménagements possibles du tarif si situation prouvée de non prise en charge avant le début de la formation).

FORMATEURS :



Medhi DEGUIL

Cadre Technique National

10 années d'expérience comme entraîneur de Slalom au Pôle Espoirs de Cesson-sévigné et pour l'Equipe Nationale Suisse.



Kévin DELMOULY

Cadre Technique National

Entraîneur de l'Equipe de France de Descente depuis 2018. Chef de projets jeunes et scolaires pour la FFCK.

Formations continues d'entraîneur à destination des Professeurs d'EPS

Deux formations diplômantes (EF1¹ multidisciplinaire ou EF2 UC Slalom) destinées aux professeurs d'EPS sont proposées durant les vacances de la Toussaint.

FORMATION EF1

La formation EF1 multidisciplinaire est destinée à des enseignants (pas forcément spécialistes) en charge de groupes s'engageant sur un premier niveau d'entraînement.

Au vu des compétences déjà acquises lors de la formation STAPS, les 4 UC de l'EF1 seront présentées de manière accélérée et trois disciplines sont abordées dans l'UC2 : la Course en Ligne, la Descente, le Slalom.

Contenus de la formation EF1 :

- UC1 : Organiser l'entraînement.
- UC2 : Entraîner dans une discipline : Slalom, Descente, Course en Ligne.
- UC3 : Préparation Physique Générale et Récupération.
- UC4 : Posture d'entraîneur, communication et préparation mentale.

FORMATION EF2 Module « entraîner en Slalom »

Cette formation est destinée à des enseignants spécialistes Slalom qui entraînent des pagayeurs avec un objectif de performance.

Elle permet de valider l'UC2 du diplôme Entraîneur Fédéral de niveau 2.

DATES ET LIEU DE FORMATION :

21 - 24 octobre 2019

Stade Olympique et Paralympique - Vaires-sur-Marne (77)

DUREE DE LA FORMATION : 4 jours soit 28h

CONTACT INSCRIPTION :

Caroline BARBAUT

Contact : 01 45 11 08 56 / serviceformation@ffck.org

PUBLICS CONCERNES :

- Professeurs d'EPS en situation d'entraînement
- Professeur d'EPS animateurs d'AS scolaires
- Professeur d'EPS responsables de sections sportives scolaires

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

- 15 jours avant le début de la formation

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

Frais pédagogiques	50€/jour (200€)
Repas du midi	Pris en charge FFCK
Hébergement et restauration (matin + soir) En option	37 € par jour

RESPONSABLE DE LA FORMATION :



Pierre DEVAUX

Cadre Technique National

Plus de 10 ans d'expérience auprès des Equipes de France Slalom
pdevaux@ffck.org
06 82 96 70 12

FORMATEURS :



Medhi DEGUIL

Cadre Technique National

10 années d'expérience comme entraîneur de Slalom au Pôle Espoirs de Cesson-sévigné et pour l'Equipe Nationale Suisse.



Kévin DELMOULY

Cadre Technique National

Entraîneur de l'Equipe de France de Descente depuis 2018. Chef de projets jeunes et scolaires pour la FFCK.

¹ EF : Entraîneur Fédéral

EF1 - Module 1 : Organiser l'entraînement EF1 - Module 3 : Préparation Physique Générale et Récupération

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

UC1 :

- Construire les groupes et le planning d'entraînement en tenant compte des motivations, des objectifs et du contexte
- Optimiser le volume d'entraînement grâce à l'analyse des ressources
- Adapter la planification prévisionnelle de l'entraînement en fonction des groupes
- Adapter les outils à son propre contexte de pratique
- Organiser sa semaine d'entraînement pour un groupe hétérogène de sportifs
- Organiser les phases de sa séance d'entraînement pour un groupe hétérogène de sportifs

UC3 :

- Connaître et repérer les seuils de travail
- Comprendre les objectifs et les modalités de mise en œuvre de la PPG
- Conduire des échauffements
- Conduire des séances d'étirements
- Conduire des actions de récupération
- Conduire des séances de renforcement musculaire
- Repérer les postures et les conduites « à risque » et orienter vers le corps médical

DATES ET LIEUX DE FORMATION :

28 octobre - 1^{er} novembre 2019
Vallon Pont d'Arc (07)

DUREE DE LA FORMATION : 5 jours soit 28 heures

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Laurent BROSSAT

Email : lbrossat@ffck.org

Demande d'inscription à renvoyer remplie par email ou courrier à :

Caroline BARBAUT

Tél : 01 45 11 08 56

Email : serviceformation@ffck.org

PUBLICS CONCERNES :

- Entraîneurs de Clubs
- Entraîneurs du PPF
- Conseillers Techniques
- Bénévoles

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

	Salarié	Bénévole
Frais pédagogiques	Intégralement Pris en charge* 40€/h (1120 €)	50€/jour (200€)

*Prise en charge par l'AFDAS sous réserve d'un accord de financement préalable (aménagements possibles du tarif si situation prouvée de non prise en charge avant le début de la formation).

Frais d'hébergement et de restauration : se renseigner auprès du CRCK.

EF1 - Module 1 Organiser l'entraînement

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Construire les groupes et le planning d'entraînement en tenant compte des motivations, des objectifs et du contexte
- Optimiser le volume d'entraînement grâce à l'analyse des ressources
- Adapter la planification prévisionnelle de l'entraînement en fonction des groupes
- Adapter les outils à son propre contexte de pratique
- Organiser sa semaine d'entraînement pour un groupe hétérogène de sportifs
- Organiser les phases de sa séance d'entraînement pour un groupe hétérogène de sportifs

DATES ET LIEUX DE FORMATION :

07 - 08 décembre 2019
Nancy (54)

DUREE DE LA FORMATION : 2 jours soit 14h

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Jean-Christophe BOIVIN
Email : jcboivin@ffck.org
Tel : 06 11 59 00 96

Demande d'inscription à renvoyer remplie par email ou courrier à :

Caroline BARBAUT
Tél : 01 45 11 08 56
Email : serviceformation@ffck.org

PUBLICS CONCERNES :

- Entraîneurs de Clubs
- Entraîneurs du PPF
- Conseillers Techniques
- Bénévoles

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

1 mois avant le début de la formation

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

	Salarié	Bénévole
Frais pédagogiques	Intégralement Pris en charge* 40€/h (560€)	50€/jour (100€)

*Prise en charge par l'AFDAS sous réserve d'un accord de financement préalable (aménagements possibles du tarif si situation prouvée de non prise en charge avant le début de la formation).

Frais d'hébergement et de restauration : se renseigner auprès du CRCK.

EF1 - Module 2

Entraîner dans une discipline : *Paracanoë*

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Mieux connaître et comprendre les situations de handicap (physique, sensoriel et mental) pour mieux accompagner les projets de sportifs et sportives.
- Identifier les points clés de l'encadrement sportif paracanoë par la mise en place de situations pratiques tutorées.
- Connaître les règlements paracanoë et leurs conséquences sur l'entraînement.

DATES ET LIEUX DE FORMATION :

07 - 09 octobre 2019
Grau du Roi (30)

DUREE DE LA FORMATION : 3 jours soit 21h

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

David BERNARDEAU
Email : dbernardeau@ffck.org
Tel : 06 99 30 34 04

INSCRIPTIONS :

Caroline BARBAUT
Tél : 01 45 11 08 56
Email : serviceformation@ffck.org

PUBLICS CONCERNES :

- Entraîneurs de Clubs
- Entraîneurs du PPF
- Conseillers Techniques
- Bénévoles

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

1 mois avant le début de la formation

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

	Salarié	Bénévole
Frais pédagogiques	Intégralement Pris en charge* 40€/h (840 €)	50€/jour (150€)
Frais hébergement restauration	Les stagiaires sont autonomes (Pris en charge pour les salariés*)	
Repas du midi	Pris en charge FFCK	

*Prise en charge par l'AFDAS sous réserve d'un accord de financement préalable (aménagement possible du tarif si situation prouvée de non prise en charge avant le début de la formation).

EF1 - Module 2

Entraîner dans une discipline : *Slalom*

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Comprendre et relier les facteurs de la performance de la discipline, connaître le matériel spécifique à la discipline et le règlement de la discipline
- Repérer les étapes de progression d'un sportif dans une discipline et utiliser un vocabulaire commun
- Observer un pagayeur, le situer dans sa progression et évaluer ses objectifs techniques jusqu'à la Pagaie Rouge

DATES ET LIEUX DE FORMATION :

12 - 13 octobre 2019
Metz (57)

DUREE DE LA FORMATION : 2 jours soit 14h

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Jean-Christophe BOIVIN
Email : jcboivin@ffck.org
Tel : 06 11 59 00 96

INSCRIPTIONS :

Caroline BARBAUT
Tél : 01 45 11 08 56
Email : serviceformation@ffck.org

PUBLICS CONCERNES :

- Entraîneurs de Clubs
- Entraîneurs du PPF
- Conseillers Techniques
- Bénévoles

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

1 mois avant le début de la formation

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

	Salarié	Bénévole
Frais pédagogiques	Intégralement Pris en charge* 40€/h (560€)	50€/jour (100€)

*Prise en charge par l'AFDAS sous réserve d'un accord de financement préalable (aménagements possibles du tarif si situation prouvée de non prise en charge avant le début de la formation).

Frais d'hébergement et de restauration : se renseigner auprès du CRCK.

EF1 - Module 2

Entraîner dans une discipline : *Slalom ou Course en Ligne*

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Comprendre et relier les facteurs de la performance de la discipline, connaître le matériel spécifique à la discipline et le règlement de la discipline
- Repérer les étapes de progression d'un sportif dans une discipline et utiliser un vocabulaire commun
- Observer un pagayeur, le situer dans sa progression et évaluer ses objectifs techniques jusqu'à la Pagaie Rouge

DATES ET LIEUX DE FORMATION :

22 - 23 octobre 2019
Saint Pierre de Bœuf (42)

DUREE DE LA FORMATION : 2 jours soit 14h

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Laurent BROSSAT
Email : lbrossat@ffck.org
Tel : 06 78 37 49 29

INSCRIPTIONS :

Caroline BARBAUT
Tél : 01 45 11 08 56
Email : serviceformation@ffck.org

PUBLICS CONCERNES :

- Entraîneurs de Clubs
- Entraîneurs du PPF
- Conseillers Techniques
- Bénévoles

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

1 mois avant le début de la formation

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

	Salarié	Bénévole
Frais pédagogiques	Intégralement Pris en charge* 40€/h (560€)	50€/jour (100€)

*Prise en charge par l'AFDAS sous réserve d'un accord de financement préalable (aménagements possibles du tarif si situation prouvée de non prise en charge avant le début de la formation).

Frais d'hébergement et de restauration : se renseigner auprès du CRCK.

EF1 - Module 3

Préparation Physique Générale et Récupération

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Connaître et repérer les seuils de travail
- Comprendre les objectifs et les modalités de mise en œuvre de la PPG
- Conduire des échauffements
- Conduire des séances d'étirements
- Conduire des actions de récupération
- Conduire des séances de renforcement musculaire
- Repérer les postures et les conduites « à risque » et orienter vers le corps médical

DATES ET LIEUX DE FORMATION :

16 - 17 novembre 2019
Nancy (54)

DUREE DE LA FORMATION : 2 jours soit 14h

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Jean-Christophe BOIVIN
Email : jcboivin@ffck.org
Tel : 06 11 59 00 96

INSCRIPTIONS :

Caroline BARBAUT
Tél : 01 45 11 08 56
Email : serviceformation@ffck.org

PUBLICS CONCERNES :

- Entraîneurs de clubs
- Entraîneurs du PPF
- Conseillers Techniques
- Bénévoles

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

1 mois avant le début de la formation

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

	Salarié	Bénévole
Frais pédagogiques	Intégralement Pris en charge* 40€/h (560€)	50€/jour (100€)

*Prise en charge par l'AFDAS sous réserve d'un accord de financement préalable (aménagement possible du tarif si situation prouvée de non prise en charge avant le début de la formation).

Frais d'hébergement et de restauration : se renseigner auprès du CRCK.

EF1 - Module 3 Préparation Physique Générale et Récupération

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Connaître et repérer les seuils de travail
- Comprendre les objectifs et les modalités de mise en œuvre de la PPG
- Conduire des échauffements
- Conduire des séances d'étirements
- Conduire des actions de récupération
- Conduire des séances de renforcement musculaire
- Repérer les postures et les conduites « à risque » et orienter vers le corps médical

DATES ET LIEUX DE FORMATION :

14 et 15 décembre 2019
Vaires sur Marne (77)

DUREE DE LA FORMATION : 2 jours soit 14h

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Sébastien TESTER
Email : stester@ffck.org
Tel: 06 22 78 76 34

INSCRIPTIONS :

Caroline BARBAUT
Tél : 01 45 11 08 56
Email : serviceformation@ffck.org

PUBLICS CONCERNES :

- Entraîneurs de Clubs
- Entraîneurs du PPF
- Conseillers Techniques
- Bénévoles

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

1 mois avant le début de la formation

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

	Salarié	Bénévole
Frais pédagogiques	Intégralement Pris en charge* 40€/h (560€)	50€/jour (100€)

*Prise en charge par l'AFDAS sous réserve d'un accord de financement préalable (aménagements possibles du tarif si situation prouvée de non prise en charge avant le début de la formation).

Frais d'hébergement et de restauration : se renseigner auprès du CRCK.

EF1 - Module 4 Relation aux Sportifs

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Transmettre une image en accord avec les valeurs éducatives et de la performance
- Rester motivant
- Connaître et transmettre les principes d'une alimentation équilibrée et adaptée à sa pratique sportive
- Communiquer de manière adaptée et avec respect en direction des sportifs, de l'entourage et des responsables et collaborateurs de l'association
- Gérer un briefing et un débriefing en individuel, avec un sportif : impacts de l'individualisation
- Gérer un briefing et un débriefing en collectif, avec un groupe de sportifs
- Construire et transmettre un feed-back à un sportif et à un groupe de sportifs

DATES ET LIEUX DE FORMATION :

14 et 15 décembre 2019
Saint Pierre de Bœuf (42)

DUREE DE LA FORMATION : 2 jours soit 14h

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Laurent BROSSAT
Email : lbrossat@ffck.org
Tel : 06 78 37 49 29

INSCRIPTIONS :

Caroline BARBAUT
Tél : 01 45 11 08 56
Email : serviceformation@ffck.org

PUBLICS CONCERNES :

- Entraîneurs de Clubs
- Entraîneurs du PPF
- Conseillers Techniques
- Bénévoles

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

1 mois avant le début de la formation

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

	Salarié	Bénévole
Frais pédagogiques	Intégralement Pris en charge* 40€/h (560€)	50€/jour (100€)

*Prise en charge par l'AFDAS sous réserve d'un accord de financement préalable (aménagements possibles du tarif si situation prouvée de non prise en charge avant le début de la formation).

Frais d'hébergement et de restauration : se renseigner auprès du CRCK



EF₁

*Entraîneur Fédéral
Niveau 1*

ENTRAINEMENT

EF1 - Module 4 Relation aux Sportifs

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Transmettre une image en accord avec les valeurs éducatives et de la performance
- Rester motivant
- Connaître et transmettre les principes d'une alimentation équilibrée et adaptée à sa pratique sportive
- Communiquer de manière adaptée et avec respect en direction des sportifs, de l'entourage et des responsables et collaborateurs de l'association
- Gérer un briefing et un débriefing en individuel, avec un sportif : impacts de l'individualisation
- Gérer un briefing et un débriefing en collectif, avec un groupe de sportifs
- Construire et transmettre un feed-back à un sportif et à un groupe de sportifs

DATES ET LIEUX DE FORMATION :

25 et 26 janvier 2020
Région Centre Val de Loire

DUREE DE LA FORMATION : 2 jours soit 14h

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Laurent BROSSAT

Email : ngastineau@ffck.org

Tel : 06 70 93 77 31

INSCRIPTIONS :

Caroline BARBAUT

Tél : 01 45 11 08 56

Email : serviceformation@ffck.org

PUBLICS CONCERNES :

- Entraîneurs de Clubs
- Entraîneurs du PPF
- Conseillers Techniques
- Bénévoles

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

1 mois avant le début de la formation

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

	Salarié	Bénévole
Frais pédagogiques	Intégralement Pris en charge* 40€/h (560€)	50€/jour (100€)

*Prise en charge par l'AFDAS sous réserve d'un accord de financement préalable (aménagements possibles du tarif si situation prouvée de non prise en charge avant le début de la formation).

Frais d'hébergement et de restauration : se renseigner auprès du CRCK

EF2 - Module 1 Concevoir l'entraînement

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Connaître la physiologie de l'effort et l'adapter aux modèles de performances
- Elaborer une planification sur une saison sportive (dimensions physiques, technico-tactique, mentale)
- Optimiser la charge d'entraînement
- Conduire, évaluer et adapter la planification de l'entraînement
- Evaluer les capacités physiologiques et physiques des sportifs

DATES ET LIEUX DE FORMATION :

09 - 13 Mars 2020
Cesson Sévigné (35)

DUREE DE LA FORMATION : 5 jours soit 35h

FORMATEUR(S) :

Entraîneurs nationaux, Cadres Techniques de la fédération

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Pierre DEVAUX

Email : pdevaux@ffck.org

Tel : 06 82 96 70 12

INSCRIPTIONS :

Caroline BARBAUT

Tél : 01 45 11 08 56

Email : serviceformation@ffck.org

PUBLICS CONCERNES :

- Entraîneurs de Clubs
- Entraîneurs du PPF
- Conseillers Techniques
- Bénévoles

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

1 mois avant le début de la formation

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

	Salarié	Bénévole
Frais pédagogiques	Intégralement Pris en charge* 40€/h (1400€)	50€/jour (250€)
Frais hébergement et restauration	Les stagiaires sont autonomes (Pris en charge pour les salariés*)	
Repas du midi	Pris en charge FFCK	

*Prise en charge par l'AFDAS sous réserve d'un accord de financement préalable (aménagement possible du tarif si situation prouvée de non prise en charge avant le début de la formation).

EF2 - Module 2

Entraîner dans une discipline : *Course en Ligne*

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Analyser et relier les facteurs de la performance de la discipline
- Diagnostiquer le niveau d'un sportif, l'argumenter et accompagner l'évolution
- Former techniquement un sportif au niveau de la Pagaie Noire dans une discipline
- Mettre en œuvre de schémas technico-tactiques liés à la discipline
- Construire ses outils d'observation et de suivi de l'entraînement
- Utiliser les outils d'observation, de mesure et d'aide à l'entraînement de la discipline

DATES ET LIEUX DE FORMATION :

Du 1^{er} avril au 05 avril 2020

Stade Olympique et Paralympique de Vaires-sur-Marne (77)

DUREE DE LA FORMATION : 5 jours soit 35h

FORMATEUR(S) :

Entraîneurs nationaux, Cadres Techniques de la fédération

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Pierre DEVAUX

Email : pdevaux@ffck.org

Tel : 06 82 96 70 12

INSCRIPTIONS :

Caroline BARBAUT

Tél : 01 45 11 08 56

Email : serviceformation@ffck.org

PUBLICS CONCERNES :

- Entraîneurs de Clubs
- Entraîneurs du PPF
- Conseillers Techniques
- Bénévoles

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

1 mois avant le début de la formation

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

	Salarié	Bénévole
Frais pédagogiques	Intégralement Pris en charge* 40€/h (1400€)	50€/jour (250€)
Frais hébergement et restauration	Les stagiaires sont autonomes (Pris en charge pour les salariés*)	
Repas du midi	Pris en charge FFCK	

*Prise en charge par l'AFDAS sous réserve d'un accord de financement préalable (aménagement possible du tarif si situation prouvée de non prise en charge avant le début de la formation).

EF2 - Module 2

Entraîner dans une discipline : *Slalom*

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Analyser et relier les facteurs de la performance de la discipline
- Diagnostiquer le niveau d'un sportif, l'argumenter et accompagner l'évolution
- Former techniquement un sportif au niveau de la Pagaie Noire dans une discipline
- Mettre en œuvre des schémas technico-tactiques liés à la discipline
- Construire ses outils d'observation et de suivi de l'entraînement
- Utiliser les outils d'observation, de mesure et d'aide à l'entraînement de la discipline

DATES ET LIEUX DE FORMATION :

Du 21 au 24 octobre 2019
Stade Olympique de Vaires-sur-Marne (77)

DUREE DE LA FORMATION : 4 jours soit 35h

FORMATEUR(S) :

Pierre DEVAUX Cadre Technique National

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Pierre DEVAUX

Email : pdevaux@ffck.org

Tel : 06 82 96 70 12

INSCRIPTIONNS :

Caroline BARBAUT

Tél : 01 45 11 08 56

Email : serviceformation@ffck.org

PUBLICS CONCERNES :

- Entraîneurs de Clubs
- Entraîneurs du PPF
- Conseillers Techniques
- Bénévoles

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

1 mois avant le début de la formation

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

	Salarié	Bénévole
Frais pédagogiques	Intégralement Pris en charge* 40€/h (1400€)	50€/jour (200€)
Frais hébergement et restauration	Les stagiaires sont autonomes (Pris en charge pour les salariés*)	
Repas du midi	Pris en charge FFCK	

*Prise en charge par l'AFDAS sous réserve d'un accord de financement préalable (aménagement possible du tarif si situation prouvée de non prise en charge avant le début de la formation).



EF2 - Module 2

Entraîner dans une discipline : *Slalom (spécifique public Jeune)*

La formation est proposée en parallèle d'un stage de l'équipe de France relève SLALOM

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Analyser et relier les facteurs de la performance de la discipline
- Diagnostiquer le niveau d'un sportif, son potentiel, l'argumenter et accompagner l'évolution
- Développer les gammes techniques de la navigation en eau vive en canoë et kayak.
- Mettre en œuvre des schémas technico-tactiques liés à la discipline et spécifiques au public jeune
- Spécificité et adaptation matériel pour un public jeune inscrit dans un projet de haut-niveau
- Construire ses outils d'observation et suivi et de mesure et d'aide à l'entraînement de la discipline

DATES ET LIEUX DE FORMATION :

Du mercredi 13 au dimanche 17 novembre 2019
Pôle France de Vaires-sur-Marne (77)

DUREE DE LA FORMATION : 5 jours soit 35h

FORMATEUR(S) :

Arnaud BROGNIART – Entraîneur National
Marianne Agulhon – Entraîneur National

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Arnaud BROGNIART

INSCRIPTIONS et INFORMATIONS :

Caroline BARBAUT

Tél : 01 45 11 08 56

Email : serviceformation@ffck.org

PUBLICS CONCERNES :

- Entraîneurs de Clubs
- Entraîneurs du PPF
- Entraîneurs Clubs PASS
- Conseillers Techniques
- Entraîneurs de sportif sur liste espoirs

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

1 mois avant le début de la formation

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

Salarié	
Frais pédagogiques	Financement via Action Collective AFDAS
Frais hébergement et restauration	Prise en charge AFDAS

*Prise en charge par l'AFDAS sous réserve d'un accord de financement préalable (demande effectuée par la FFCK).

EF2 - Module 2

Entraîner dans une discipline : *Slalom*

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Analyser et relier les facteurs de la performance de la discipline
- Diagnostiquer le niveau d'un sportif, l'argumenter et accompagner l'évolution
- Former techniquement un sportif au niveau de la Pagaie Noire dans une discipline
- Mettre en œuvre des schémas technico-tactiques liés à la discipline
- Construire ses outils d'observation et de suivi de l'entraînement
- Utiliser les outils d'observation, de mesure et d'aide à l'entraînement de la discipline

DATES ET LIEUX DE FORMATION :

Du 1^{er} avril au 05 avril 2020
Pôle France de Pau (64)

DUREE DE LA FORMATION : 5 jours soit 35h

FORMATEUR(S) :

Entraîneurs nationaux,
Cadres Techniques de la fédération

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Pierre DEVAUX

Email : pdevaux@ffck.org

Tel : 06 82 96 70 12

INSCRIPTIONS :

Caroline BARBAUT

Tél : 01 45 11 08 56

Email : serviceformation@ffck.org

PUBLICS CONCERNES :

- Entraîneurs de Clubs
- Entraîneurs du PPF
- Conseillers Techniques
- Bénévoles

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

1 mois avant le début de la formation

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

	Salarié	Bénévole
Frais pédagogiques	Intégralement Pris en charge* 40€/h (1400€)	50€/jour (250€)
Frais hébergement et restauration	Les stagiaires sont autonomes (Pris en charge pour les salariés*)	
Repas du midi	Pris en charge FFCK	

*Prise en charge par l'AFDAS sous réserve d'un accord de financement préalable (aménagements possibles du tarif si situation prouvée de non prise en charge avant le début de la formation).

EF2 - Module 3 Préparation Physique Générale et Récupération

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Comprendre les apports de la PPG dans l'entraînement
- Mettre en œuvre les activités périphériques au cœur de la séance d'entraînement : **ski de fond, musculation poids de corps, étirements, cross fit...**
- Programmer la PPG en fonction des objectifs de performance, de l'âge, des conditions extérieures et des ressources de la structure
- Consuire des séances de musculation
- Maîtriser les techniques de récupération appropriées au public
- Dopage et conduites à risque

DATES ET LIEUX DE FORMATION :

Du 27 au 31 janvier 2020
Ecole Nationale de ski de Prémanon (39)

DUREE DE LA FORMATION : 5 jours soit 35h

NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES : 15

FORMATEUR(S) :

Entraîneurs nationaux, Cadres Techniques de la fédération, kinésithérapeute, professionnels de l'entraînement sportif

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Pierre DEVAUX
Email : pdevaux@ffck.org
Tel : 06 82 96 70 12

INSCRIPTIONS :

Caroline BARBAUT
Tél : 01 45 11 08 56
Email : serviceformation@ffck.org

PUBLICS CONCERNES :

- Entraîneurs de Clubs
- Entraîneurs du PPF
- Conseillers Techniques
- Bénévoles

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

1 mois avant le début de la formation

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

	Salarié	Bénévole
Frais pédagogiques	Intégralement Pris en charge* 40€/h (1400€)	50€/jour (250€)
Frais hébergement et restauration		60€/jour (pension complète)*

*Prise en charge par l'AFDAS pour les salariés sous réserve d'un accord de financement préalable (aménagements possibles du tarif si situation prouvée de non prise en charge avant le début de la formation).

EF2 - Module 4

Posture d'Entraîneur et dimension mentale

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Connaître les objectifs et les outils et techniques de la préparation mentale
- Programmer la préparation mentale sur une saison sportive
- Conduire des séances de préparation mentale
- Se connaître dans sa relation aux autres et mobiliser différents modes de communication
- Collaborer efficacement avec les acteurs du projet sportif
- Analyser sa pratique d'entraîneur
- Place de l'entraîneur au sein du réseau et du projet de performance

DATES ET LIEUX DE FORMATION :

18 - 22 novembre 2019
Pôle France de Vaires-sur-Marne (77)

DUREE DE LA FORMATION : 5 jours soit 35h

FORMATEUR(S) :

Entraîneurs nationaux,
Cadres Techniques de la fédération

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Pierre DEVAUX
Email : pdevaux@ffck.org
Tel : 06 82 96 70 12

INSCRIPTIONS :

Caroline BARBAUT
Tél : 01 45 11 08 56
Email : serviceformation@ffck.org

PUBLICS CONCERNES :

- Entraîneurs de Clubs
- Entraîneurs du PPF
- Conseillers Techniques
- Bénévoles

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

1 mois avant le début de la formation

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

	Salarié	Bénévole
Frais pédagogiques	Intégralement Pris en charge* 40€/h (1400€)	50€/jour (250€)
Frais hébergement et restauration	Les stagiaires sont autonomes (Pris en charge pour les salariés*)	
Repas du midi	Pris en charge FFCK	

*Prise en charge par l'AFDAS sous réserve d'un accord de financement préalable (aménagement possible du tarif si situation prouvée de non prise en charge avant le début de la formation).

Formation PPF

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Construire une culture commune aux structures du PPF en s'appuyant sur des apports multidisciplinaires
- Travailler collectivement sur les retours d'information
- Echanger des informations permettant de planifier l'action collective en vue des prochains évènements sportifs majeurs
- Proposer des temps d'action et d'échanges sur les problématiques de terrain rencontrées par les entraîneurs.

DATES ET LIEUX DE FORMATION :

Du 10 au 12 décembre 2019

Stade Olympique et Paralympique 2024, Vaires-sur-Marne (77)

DUREE DE LA FORMATION : 3 jours soit 21h

NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES : 15

FORMATEUR(S) :

Entraîneurs nationaux, Cadres Techniques de la fédération

RESPONSABLE DE LA FORMATION :



Renaud DOBY

Responsable Pôle France

Pau/Toulouse

Email : rdoby@ffck.org

Tel : 06 85 91 79 26

INSCRIPTIONS :

Caroline BARBAUT

Tél : 01 45 11 08 56

Email : serviceformation@ffck.org

PUBLICS CONCERNES :

- Entraîneurs Equipe de France
- Entraîneurs Pôle Espoirs
- Entraîneurs du PPF et clubs Perf.
- Conseillers techniques, Entraîneurs nationaux

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

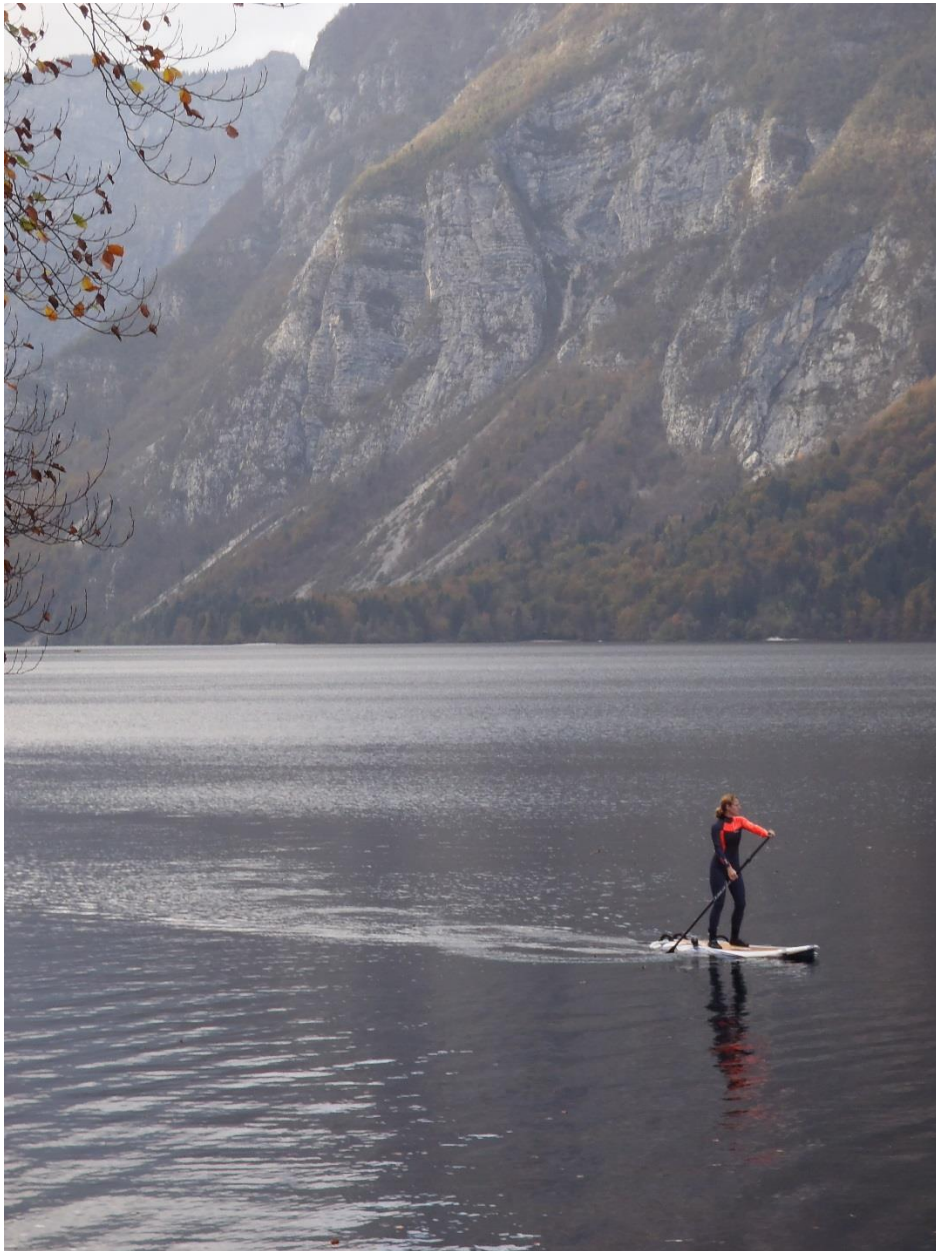
1 mois avant le début de la formation

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

	Salarié	Bénévole
Frais pédagogiques	Intégralement Pris en charge* 40€/h (840€)	50€/jour (150€)
Frais hébergement et restauration		70€/jour (pension complète)* 210€
Repas du midi		Pris en charge FFCK

*Prise en charge par l'AFDAS pour les salariés sous réserve d'un accord de financement préalable (aménagements possibles du tarif si situation prouvée de non prise en charge avant le début de la formation).

FORMATIONS SUR LE THEME DU DEVELOPPEMENT





Cadres FFCK - Haute Rivière - 2^{ème} niveau

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Sensibilisation à l'environnement spécifique
- Technique de navigation individuelle
- Conduite de groupe en environnement spécifique
- Remise à jour des connaissances

CONTENUS PRINCIPAUX :

- Aspects règlementaires et matériels
- Sécurité collective et individuelle
- Pédagogie et gestion de groupe

DATES ET LIEUX DE FORMATION :

11 - 15 mai 2020
25 - 29 mai 2020
Guillestre (05)

DUREE DE LA FORMATION : 5 jours soit 35h

FORMATEUR(S) :

Renaud DOBY

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Renaud DOBY

Email : rdoby@ffck.org

INSCRIPTIONS :

Caroline BARBAUT

Tél : 01 45 11 08 56

Email : serviceformation@ffck.org

PUBLICS CONCERNES :

Niveau PC noire eau vive.

Prioritairement les personnes ayant une qualification permettant d'encadrer en milieu spécifique (CQC Haute-rivière, DEJEPS EV, DES EV et CTS CK).

La FFCK pourra demander une vérification de niveau.

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

	Salarié	Bénévole
Frais pédagogiques	Intégralement Pris en charge* 40€/h (1400€)	50€/jour (250€)
Frais hébergement et restauration	Refacturé au coût réel Pris en charge*	Refacturé au coût réel

*Prise en charge par l'AFDAS sous réserve d'un accord de financement préalable (aménagements possibles du tarif si situation prouvée de non prise en charge avant le début de la formation).

Formation des Agents des territoires

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Diversifier ses ressources propres et accompagner les clubs dans le développement de leurs ressources.
 - Construire une stratégie de partenariat,
 - Maitriser la réglementation liée aux activités lucratives.
- Construire sa vidéo de promotion avec des outils simples.
- Maitriser les outils fédéraux :
 - Nouvelle offre de licence et d'adhésion,
 - Dispositif Pagaies Couleurs 2020,
 - Sentiers Nautiques,
 - Plateforme de réservation en ligne,
- Dynamiser l'animation régionale.

DATES ET LIEUX DE FORMATION :

15-16-17 Octobre 2019

Stade Olympique et Paralympique de Vaires-sur-Marne (77)

DUREE DE LA FORMATION : 3 jours soit 15h

FORMATEUR(S) :

Formateurs experts

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Benoît LEHUÉDÉ

Tél : 01 45 11 08 70

Email : blehuede@ffck.org

INSCRIPTIONS :

Caroline BARBAUT

Tél : 01 45 11 08 56

Email : serviceformation@ffck.org

PUBLICS CONCERNES :

- Agent de développement
- Agent administratif
- CTF en charge de mission de développement

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

1 mois avant le début de la formation

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

Tarifs	
Frais pédagogiques	Intégralement Pris en charge* 600€ (40€/h)*
Frais d'hébergement et restauration	140 € Intégralement Pris en charge*
Frais de déplacement	Pris en charge AFDAS
Repas du midi	Pris en charge FFCK

*Prise en charge par l'AFDAS sous réserve d'un accord de financement préalable (aménagements possibles du tarif si situation prouvée de non prise en charge avant le début de la formation).

Educateur Pagaie Santé®

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Ce module permet d'envisager une approche plus adaptée au public que l'on trouve en club. C'est aussi un outil pour construire des offres de pratiques et des projets clubs adaptés aux besoins et aux publics de son territoire.

Le cœur de ce module ne se situe pas dans la connaissance du public, mais davantage dans les adaptations possibles lors de leur accueil ou encadrement en canoë-kayak.

Ce module permet de diffuser plus largement des conseils essentiellement organisationnels, matériels et pédagogiques afin d'accompagner ces individus vers une forme d'autonomie en CK et vers leur intégration dans le club. En complément des formations mises en place par l'Agence Régionale de Santé, il est possible d'envisager des publics en prévention secondaire ou tertiaire dans une activité canoë-kayak. Ce module apporte les compétences nécessaires à l'encadrement de ce public. Il présente les spécificités de la prise en charge de certaines pathologies en canoë-kayak et des offres de pratique adaptées.

DATES ET LIEUX DE FORMATION :

16 - 17 novembre 2019 et un week end en décembre 2019
A Vaires-sur-Marne (77)

DUREE DE LA FORMATION : 4 jours soit 28h

FORMATEUR(S) :

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Kevin DELMOULY

Téléphone : 01 45 11 08 78

Email : kdelmouly@ffck.org

Demande d'inscription* à renvoyer remplie par email ou courrier à :

Caroline BARBAUT

Tél : 01 45 11 08 56

Email : serviceformation@ffck.org

PUBLICS CONCERNES :

- Cadre professionnel ou bénévole
- Dirigeant

ACCES :

- Etre en possession d'une licence fédérale Canoë Plus

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

1 mois avant le début de la formation

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

	Salarié	Bénévole
Frais pédagogiques	Intégralement Pris en charge* 40€/h (1120€)*	15 € / h (420€)

Frais annexes A la charge des stagiaires

*Prise en charge par l'AFDAS sous réserve d'un accord de financement préalable (aménagements possibles du tarif si situation prouvée de non prise en charge avant le début de la formation).



Stand Up Paddle

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Acquérir des compétences techniques et d'encadrement du Stand Up Paddle
- Animer avec le Stand Up Paddle dans sa structure
- Connaitre et enseigner son contexte de pratique
- Découvrir les différents supports utilisés en SUP (Gonflables, Rigides, BIG SUP...)

DATES ET LIEUX DE FORMATION :

28 - 29 septembre 2019 à Boulouris (06)

DUREE DE LA FORMATION : 2 jours soit 14h

MATERIEL NECESSAIRES :

Le matériel est fourni pour la formation. Il est cependant possible d'apporter son propre matériel de navigation.

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Pierre-Alain POINTURIER

Formateur Nautique et BPJEPS APT au CREPS PACA
Expert environnement

pierre-alain.pointurier@creps-paca.sports.gouv.fr

INSCRIPTIONS :

Caroline BARBAUT

Tél : 01 45 11 08 56

Email : serviceformation@ffck.org

PUBLICS CONCERNES :

- Cadre professionnel ou bénévole
- Dirigeant
- Formateur

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

15 jours avant le début de la formation

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

*Prise en charge par l'AFDAS sous réserve d'un accord de financement préalable (aménagements possibles du tarif si situation prouvée de non prise en charge avant le début de la formation).

** Définition de Bénévole :

- Personnes identifiées comme dirigeant(e)s sur GOAL,

	Salarié	Pratiquant	Bénévole**
Frais pédagogiques	Intégralement Pris en charge* 40 € / h (560€)	75€/jour (150€)	50 €/jour (100€)

Frais hébergement restauration	Les stagiaires sont autonomes Possibilité d'hébergement au CREPS Boulouris (Pris en charge pour les salariés*)		
--------------------------------	---	--	--

Repas du midi	Pris en charge FFCK		
---------------	---------------------	--	--

- Personnes titulaires d'un diplôme fédéral (AMFPC / MFPC / EF1...),
- Personne inscrite dans un parcours de formation.

Formation Règlements

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Comprendre et être capable de transmettre les évolutions des règlements concernant l'organisation et l'encadrement de la pratique.

CONTENUS PRINCIPAUX :

- Rappels sur les responsabilités
- La réglementation de l'encadrement des publics
- Les EPI
- Les différents milieux

DATES ET LIEUX DE FORMATION :

Les 16 et 17 novembre 2019 à Aix en Provence (13)

Et autres week end à venir en Ile-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Normandie.

DUREE DE LA FORMATION : 2 jours soit 14h

FORMATEUR(S) :

- Antoine DUBOST
- Pierre-Alain POINTURIER

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Antoine DUBOST

Téléphone : 01 45 11 08 72

Email : adubost@ffck.org

INSCRIPTIONS :

Caroline BARBAUT

Tél : 01 45 11 08 56

Email : serviceformation@ffck.org

PUBLICS CONCERNES :

- Dirigeants de clubs
- CTF

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

	Salarié	Bénévole
Frais pédagogiques	Intégralement Pris en charge* 40 €/h (560€)	50 € / jour (100€)
Frais d'hébergement et de restauration	Les stagiaires sont autonomes (Pris en charge pour les salariés*)	
Repas du midi	Pris en charge FFCK	

*Prise en charge par l'AFDAS sous réserve d'un accord de financement préalable (aménagements possibles du tarif si situation prouvée de non prise en charge avant le début de la formation).

FORMATIONS LOISIRS





Formation Pagaie Bleue – Kayak de mer Gravelines et Les Deux Caps



OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Construire un plan de navigation en anticipant les facteurs physiques.
- Naviguer à toutes les allures par un vent de force 3.
- Garder une trajectoire au surf sur une vague de 40 cm à 1 mètre.
- Porter secours à un pagayeur en difficulté.
- Assurer sa sécurité individuelle (esquimauter, vider son bateau en eau profonde, réembarquer en eau profonde).
- Naviguer en harmonie avec le site, en valoriser les potentiels, en estimer les risques et se sentir responsable de son avenir.

MATERIEL NECESSAIRE :

Kayak et Jupes (possibilité de location).
Gillet de Sauvetage, Casque.
Feux à main ou lampe flash.
Système de remorquage.

Si possible : Moyen de communication (téléphone ou VHF), Trousse de secours, Kit de réparation, Pagaies de secours.

LIEU DE FORMATION :

Gravelines (59) et Les deux caps (62)

DATES DE LA FORMATION :

Du 18-19-20 octobre 2019

INSCRIPTIONS :

Caroline BARBAUT

Tél : 01 45 11 08 56

Email : serviceformation@ffck.org

PUBLICS CONCERNES :

Pratiquants possédant le niveau Pagaie Couleur Verte mer.

Pratiquants possédant un niveau bleu dans un autre milieu.

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

Frais pédagogiques :	310 €
-----------------------------	--------------

Le tarif comprend :

- L'hébergement pour 2 nuits.
- La restauration.

Possibilité de location de matériel:

Bateau et jupe forfait 3 jours à 60 €
A réserver auprès de Sébastien DAL

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 1^{er} octobre 2019

FORMATEUR :



Sébastien DAL

Pagaie Noire kayak de Mer et expert

Pagaies Couleurs

BE Qualification mer

seb.dal59@gmail.com

Tél : 06 74 12 88 01

Dispositif soutenu par





Stage perfectionnement vers la Pagaie Bleue Marseille – Les Calanques

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Construire un plan de navigation en anticipant les facteurs physiques.
- Naviguer à toutes les allures par un vent de force 3.
- Garder une trajectoire au surf sur une vague de 40 cm à 1 mètre.
- Porter secours à un pagayeur en difficulté.
- Assurer sa sécurité individuelle (esquimauter, vider son bateau en eau profonde, réembarquer en eau profonde).
- Naviguer en harmonie avec le site, en valoriser les potentiels, en estimer les risques et se sentir responsable de son avenir.

MATERIEL NECESSAIRE :

- Feux à main ou lampe flash.
- Pharmacie personnelle
- Bout de remorquage
- Vêtements de rechange adaptés
- Si possible : Moyen de communication (téléphone ou VHF), Trousse de secours, Pagaies de secours.

LIEU DE FORMATION :

Marseille (13)

DATES DE LA FORMATION :

Du 28 octobre 2019 – 1^{er} novembre 2019

INSCRIPTION :

Caroline BARBAUT

Tél : 01 45 11 08 56

Email : serviceformation@ffck.org

PUBLICS CONCERNES :

Pratiquants possédant le niveau Pagaie Couleur Vert mer.

Pratiquants possédant un niveau bleu dans un autre milieu.

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

Frais pédagogiques : 390 € TTC

- L'encadrement
- Le matériel de Navigation

La formation est assurée par une structure Agréée de la FFCK.

Le paiement s'effectuera directement auprès de l'opérateur

Possibilité d'hébergement sur place

- Hébergement en auberge de jeunesse : 169€ (5 nuits avec petits déjeuners, 4 repas chaud les soirs, draps)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 1^{er} octobre 2019

Le FORMATEUR :

Jérémie

BEES Canoë Kayak Qualification mer,

Pagaie Noire kayak de mer

Expert Pagaies Couleurs

Dispositif soutenu par





Formation Pagaie Rouge – Kayak de mer Bassin d’Arcachon (33)



OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Etre capable de naviguer en mer, en toute sécurité, dans des conditions de vents forts avec présence possible de courants de marée et de houle.
- Réaliser des sauvetages combinés (remorquage et récupération).
- Etre capable de réguler le programme de navigation et assurer la sécurité d’un groupe au cours d’une randonnée avec des passages exposés à une mer formée et à un vent de force 4 à 5.

MATERIEL NECESSAIRE :

- Kayak et Jupes.
- Gillet de Sauvetage.
- Casque.
- Pack Côtier.
- Système de remorquage.
- Moyen de communication (téléphone ou VHF), Trousse de secours.
- Kit de réparation.
- Pagaies de secours.

LIEU DE FORMATION :

Arcachon (33)

DATES DE LA FORMATION :

Du 28 octobre au 1er novembre 2019

INSCRIPTIONS :

Caroline BARBAUT

Tél : 01 45 11 08 56

Email : serviceformation@ffck.org

PUBLICS CONCERNES :

Pratiquants possédant le niveau Pagaie Couleur Bleue mer.

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

Frais pédagogiques : 375 € TTC

Repas collectifs sous forme de caisse commune à prévoir en supplément

Hébergement et location de matériel

Il est possible de louer du matériel de navigation directement auprès du formateur.

Un hébergement est possible en Gite. Il est nécessaire de se rapprocher du formateur pour connaître les conditions tarifaires.

DATE LIMITE D’INSCRIPTION : 15 octobre 2019

FORMATEUR :

Jean-Marc TERRADE,
Pagaie Noire kayak de mer
Expert Pagaies Couleurs
BEES Qualification mer, Diplômé
d’Etat, Master Sciences de la mer
Email : jean-marc@interactions-pleinenature.org
Tel : 06 75 11 50 51





Certification Pagaie Couleur Rouge Kayak de mer



OBJECTIFS DE LA CERTIFICATION :

Le weekend de certification visera à valider l'ensemble du référentiel de la Pagaie Couleur Rouge Kayak de Mer. L'ensemble des points suivants seront abordés :

- Connaissance et utilisation de son matériel,
- Habiletés techniques,
- Connaissance et prise en compte de l'environnement de pratique,
- Aisance ou intervention aquatique,

REFERENTIELS : le référentiel est disponible [ICI](#)

MATERIEL NECESSAIRE :

Kayak, Pagaie,
Gillet de Sauvetage, Casque, Jupe
Pack côtier, Moyen de communication (téléphone ou VHF), Trousse de secours,
Sac étanche et vêtements de rechange adaptés
Kit de réparation
Pagaies de secours, Bout de remorquage

LIEU DE FORMATION :

Paimpol (22)

DATES DE LA FORMATION :

9 et 10 novembre 2019

INSCRIPTIONS :

Caroline BARBAUT

Tél : 01 45 11 08 56

Email : serviceformation@ffck.org

CERTIFICATEURS



Jean-Marc TERRADE,
Pagaie Noire kayak de mer
Expert Pagaies Couleurs
BEES Qualification mer, Diplômé
d'Etat, Master Sciences de la mer
Email : jean-marc@interactions-pleinenature.org
Tel : 06 75 11 50 51

PUBLICS CONCERNES :

- Licenciés ayant suivi la formation Pagaie Rouge Kayak de Mer

Ou

- Licenciés détenteurs de la Pagaie Bleue Mer

EXPERIENCE REQUISE:

Avoir navigué sur 8 parcours différents d'une distance d'au moins 15 milles dont 4 parcours avec un bivouac d'une nuit ;

Avoir été confronté aux conditions de navigation suivantes : vent de force 3/4 Beaufort, houle d'au moins 1 mètre, passages de détroits ou de pointes avec des courants d'au moins 3 nœuds, coefficient de marée d'au moins 75 (océan) ou mer agitée (Méditerranée).

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

Frais pédagogiques :	150 €
----------------------	-------

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15 octobre 2019



Sébastien DAL

Pagaie Noire kayak de Mer
Expert Pagaies Couleurs
BEES Qualification mer
seb.dal59@gmail.com
Tél : 06 74 12 88 01

Dispositif soutenu par



PARTIE 3 : LES DIPLÔMES PROFESSIONNELS



DIPLOMES DE JEPS D'ENTRAINEUR

(Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport)

Organisé par la FFCK en partenariat avec le CREPS de Toulouse

Descriptif du Diplôme d'Etat :

Le DEJEPS est un diplôme homologué au niveau III (Bac + 2/3).

Il atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle de coordination et d'encadrement à finalité éducative dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles. La formation est construite sur le principe de l'alternance et organisée en 700 heures en centre de formation et 500 heures en structure en formation initiale. Découpée en 4 unités capitalisables, la formation fera l'objet d'une évaluation certificative.

Objectifs de la formation :

Le titulaire du diplôme aura les prérogatives d'entraînement et d'enseignement :

- En eau calme pour le titulaire du DE JEPS canoë-kayak en eau calme
- En eau vive, en milieu spécifique (classe IV et +), pour le titulaire du DE JEPS canoë-kayak en eau vive

Ses missions principales seront les suivantes :

- Assurer l'entraînement dans les associations, les centres locaux, régionaux d'entraînement ou pôles espoirs;
- Participer à des actions de formations fédérales ou de niveau IV ;
- Contribuer au développement du canoë-kayak et des sports de pagaie ;
- Participer à l'ensemble des actions de l'Equipe Technique Régionale

Publics concernés :

Les entraîneurs et coordonnateurs des clubs N1-N2, des clubs Excellence et des structures du Parcours de Performance Fédéral sont particulièrement visés, ainsi que les agents de développement des Comités.

Dates et lieux de formations :

Les modules de formation sont planifiés sur une amplitude d'1 an de septembre à septembre.

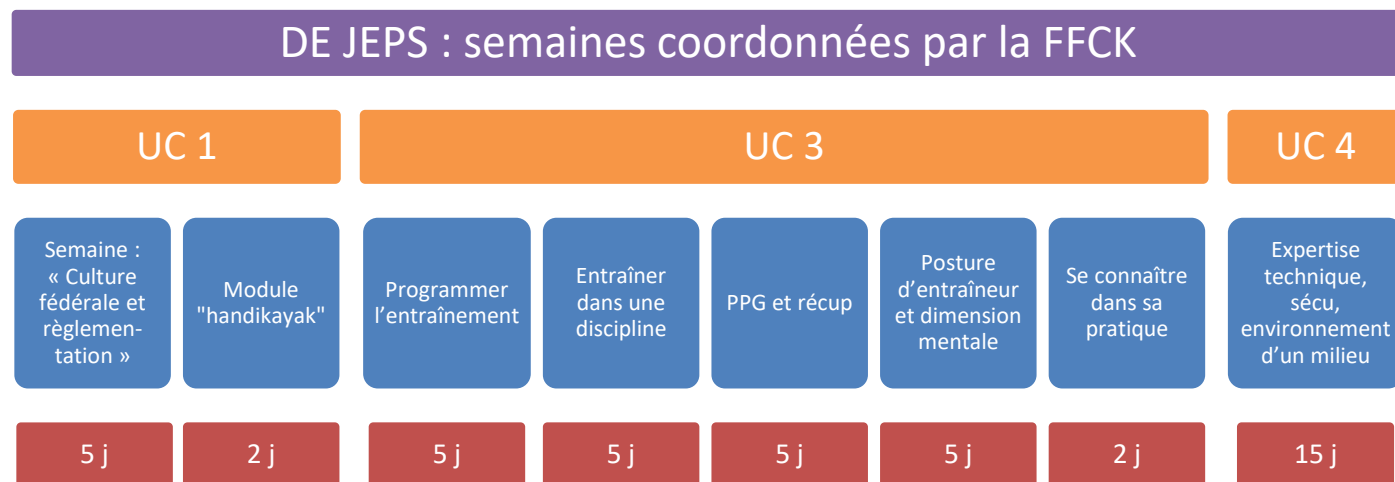
- Date limite d'inscription : début juin
- Date de tests d'entrée en formation : fin juin

Date de certification finale : fin septembre

Les semaines de formations UC1 et UC2 se dérouleront majoritairement au CREPS de Toulouse. Les semaines UC3 et UC4 auront lieux sur l'ensemble des pôles France (Toulouse/ Pau/ Cesson...), le siège de la FFCK, les stages nationaux, les sites naturels.

Contenus :

Les thématiques abordées lors des semaines FFCK seront les suivantes :



Tarifs de la formation :

Le coût de la formation s'élève à 11,50 € / heure de frais pédagogiques pour la totalité du cursus (hors frais de déplacement, d'hébergement et restauration). Des aides financières sont envisageables et dépendent des statuts des stagiaires : se renseigner le plus tôt possible auprès du CREPS de Toulouse (cf. contact ci-dessous).

Contacts :

CREPS TOULOUSE :

Philippe VUITTON (Coordinateur des DEJEPS CK)

05 62 17 80 41

philippe.vuitton@creps-toulouse.sports.gouv.fr

FFCK :

Renaud DOBY (Coordinateur des DEJEPS)

06 85 91 79 26

rdoby@ffck.org

Pour plus d'informations, cliquez [ici](#)

Ou sur le site du CREPS : www.creps-toulouse.jeunesse-sports.gouv.fr

DIPLOMES DESJEPS DIRECTION DE STRUCTURE ET DE PROJET

(Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport)

Le DESJEPS ANIMATION SOCIO-EDUCATIVE ou CULTURELLE :

mention «DIRECTION DE STRUCTURE ET DE PROJET» Organisé par la FFCK

Le DESJEPS spécialité "Animation socio-éducative ou culturelle" mention "Direction de structure et de projet" atteste, dans le domaine de l'animation socio-éducative ou culturelle, des compétences suivantes, figurant dans le référentiel de certification :

- fédérer les différents partenaires dans la conception d'un projet de développement en lien avec les valeurs de l'éducation populaire ;
- concevoir des démarches participatives et d'éducation populaire ;
- accompagner les instances élues dans la formalisation de projets de développement ;
- analyser les enjeux des territoires pour y inscrire l'action de la structure ;
- concevoir les axes de formation des acteurs de la structure ou du projet de développement ;
- organiser des actions de formation de formateurs, dans le cadre des réseaux professionnels de l'organisation.

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION :

Etre titulaire du PSC1 ou équivalent.

Etre titulaire, soit :

- du DEFA ;
- du DEJEPS « animation socio-éducative ou culturelle » ;
- d'un diplôme de niveau III du champ de l'animation enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

Ou :

- justifier d'une expérience de 36 mois (2400 heures) d'activité professionnelle ou bénévole, quel que soit le domaine.

DUREE TOTALE :

En centre de formation : 314 h

En stage pratique : 500 h

Soit un total de 814 h

DATES ET LIEUX DE FORMATIONS :

Les modules de formation sont planifiés sur une amplitude d'un an de septembre 2019 à septembre 2020.

- Date limite d'inscription : 23 août 2019
- Date de tests d'entrée en formation : 2 - 3 septembre 2019

Date de certification finale : septembre 2020

ADMISSION EN FORMATION :

LES ÉPREUVES DE SÉLECTION : Organisées par l'organisme de formation, elles visent à évaluer l'expérience, la motivation et la pertinence du projet de formation du candidat. Elles peuvent se traduire par un test écrit, un dossier, un entretien.

LE POSITIONNEMENT a pour but d'établir le parcours individualisé de formation.

Après réussite aux épreuves, le positionnement peut mener à des allègements de formation (mais il ne dispense pas le candidat de la certification). Ainsi, le volume de la formation variera selon les allègements obtenus. Le candidat pourra aussi se voir proposer une démarche de validation des acquis de son expérience.

LE FINANCEMENT de votre formation :

Les aides au financement dépendent du statut du/de la stagiaire.

Salarié : Organismes Paritaires de Compétences (OPCO), CPF via www.moncompteformation.gouv.fr

Demandeur d'emploi : Pôle emploi, collectivités, CPF via www.moncompteformation.gouv.fr, financements privés...

Coût de la formation et prise en charge: Nous consulter

Contact :

Amélie PALASZ

apalasz@ffck.org

01 45 11 08 60

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DE MONITEUR DE CANOË-KAYAK MODULE COMPLET



GUYANE

Option Eau calme - Eau vive

Porté par la FFCK et le CRCK Guyane

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice du métier de moniteur de canoë-kayak
- Acquérir des compétences pédagogiques adaptées aux différents sports de pagaie et publics encadrés
- Perfectionnement des techniques de navigation et de sécurité

DATES ET LIEUX DE FORMATION :

Tests d'entrée : 10 octobre 2019
Semaine 1 : du 14 au 18 octobre 2019
Semaine 2 : du 04 au 08 novembre 2019
Semaine 1 entreprise : du 11 au 15 novembre 2019
Semaine 3 : du 18 au 22 novembre 2019
Semaine 2 entreprise : du 25 au 29 novembre 2019
Semaine 3 entreprise : du 02 au 06 décembre 2019
Semaine 4 : du 09 au 13 décembre 2019
Semaine 5 : du 16 au 20 décembre 2019

DUREE DE LA FORMATION :

- 175 heures en centre soit 5 semaines
- 100 heures en association ou en entreprise soit 3 semaines

FORMATEUR(S) :

Formateurs habilités de la FFCK

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Amélie PALASZ

Email : apalasz@ffck.org

INSCRIPTIONS :

Caroline BARBAUT

Tél : 01 45 11 08 56

Email : serviceformation@ffck.org

PUBLICS CONCERNES :

- Professionnels souhaitant élargir leurs prérogatives d'encadrement sportif
- Personnes souhaitant s'orienter vers les métiers de l'encadrement et de l'animation en canoë-kayak

ACCES A LA FORMATION :

L'accès à la formation est soumis à la réussite de tests d'entrée composés :

- D'une épreuve technique de niveau Pagaie Couleur Bleue en eau calme ;
- D'une épreuve orale portant sur le projet professionnel et les motivations du candidat
- D'une épreuve écrite portant sur des questions liées à la formation CQP

Préformation du 16 septembre au 04 octobre 2019, nous contacter

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

- Tarif horaire : 14€ / h
- Formation complète : 2450€
- Frais d'inscription : 40€

GUADELOUPE

Option Eau calme - Mer

Porté par la FFCK et le CRCK Guadeloupe

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice du métier de moniteur de canoë-kayak
- Acquérir des compétences pédagogiques adaptées aux différents sports de pagaie et publics encadrés
- Perfectionnement des techniques de navigation et de sécurité

DATES ET LIEUX DE FORMATION :

Tests d'entrée : 18 novembre 2019

Semaine 1 : du 19 au 22 novembre 2019

Semaine 2 : du 25 au 29 novembre 2019

Semaine 3 : du 02 au 06 décembre 2019

Semaine 4 : du 09 au 13 décembre 2019

Semaine 5 et Certifications : Entre le 03 et le 07 février 2020

Alternance : du 06 au 31 janvier 2020

Pointe à Pitre / Les Abymes

DUREE DE LA FORMATION :

- 175 heures en centre soit 5 semaines

- 100 heures en association ou en entreprise soit 3 semaines

FORMATEUR(S) :

Formateurs habilités de la FFCK

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Amélie PALASZ

Email : apalasz@ffck.org

INSCRIPTIONS :

Caroline BARBAUT

Tél : 01 45 11 08 56

Email : serviceformation@ffck.org

PUBLICS CONCERNES :

- Professionnels souhaitant élargir leurs prérogatives d'encadrement sportif
- Personnes souhaitant s'orienter vers les métiers de l'encadrement et de l'animation en canoë-kayak

ACCES A LA FORMATION :

L'accès à la formation est soumis à la réussite de tests d'entrée composés :

- D'une épreuve technique de niveau Pagaie Couleur Bleue en eau calme ;
- D'une épreuve orale portant sur le projet professionnel et les motivations du candidat
- D'une épreuve écrite portant sur des questions liées à la formation CQP

Préformation possible

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

- Tarif horaire : 14€ / h
- Formation complète : 2450€
- Frais d'inscription : 40€

MARTINIQUE

Option Eau calme - Mer

Porté par la FFCK et l'IMS

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice du métier de moniteur de canoë-kayak
- Acquérir des compétences pédagogiques adaptées aux différents sports de pagaie et publics encadrés
- Perfectionnement des techniques de navigation et de sécurité

DATES ET LIEUX DE FORMATION :

Tests d'entrée : 20 janvier 2020
Semaine 1 : du 21 au 24 janvier 2020
Semaine 2 : du 27 au 31 janvier 2020
Semaine 3 : du 03 au 07 février 2020
Semaine 4 : du 10 au 14 février 2020
Semaine 5 et Certifications : du 23 au 27 mars 2020
Alternance : du 14 février au 20 mars 2020

IMS / Le Lamentin

DUREE DE LA FORMATION :

- 175 heures en centre soit 5 semaines
- 100 heures en association ou en entreprise soit 3 semaines

FORMATEUR(S) :

Formateurs habilités de la FFCK

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Amélie PALASZ

Email : apalasz@ffck.org

INSCRIPTIONS :

Caroline BARBAUT

Tél : 01 45 11 08 56

Email : serviceformation@ffck.org

PUBLICS CONCERNES :

- Professionnels souhaitant élargir leurs prérogatives d'encadrement sportif
- Personnes souhaitant s'orienter vers les métiers de l'encadrement et de l'animation en canoë-kayak

ACCES A LA FORMATION :

L'accès à la formation est soumis à la réussite de tests d'entrée composés :

- D'une épreuve technique de niveau Pagaie Couleur Bleue en eau calme ;
- D'une épreuve orale portant sur le projet professionnel et les motivations du candidat
- D'une épreuve écrite portant sur des questions liées à la formation CQP

Préformation possible du 06 au 17 janvier 2020

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

- Tarif horaire : 14€ / h
- Formation complète : 2450€
- Frais d'inscription : 40€

PARTIE 4 : L'ADMINISTRATIF



FORMATION CONTINUE DES SALARIES

Modalités de prise en charge par l'AFDAS

L'AFDAS : l'Opérateur de compétences (OPCO) dans le champ du Sport.

Depuis le 1^{er} avril 2019 l'AFDAS est l'interlocuteur de toutes les structures sportives, ayant au minimum 1 salarié-e, pour toutes les questions portant sur le financement des actions de formations.

L'inscription à l'AFDAS

Pour saisir une demande de prise en charge, il est nécessaire d'avoir créé un compte auprès de l'AFDAS en complétant le formulaire d'identification (page 2) et en le renvoyant à qualification@afdas.com.

Les demandes de financements s'effectuent en ligne :

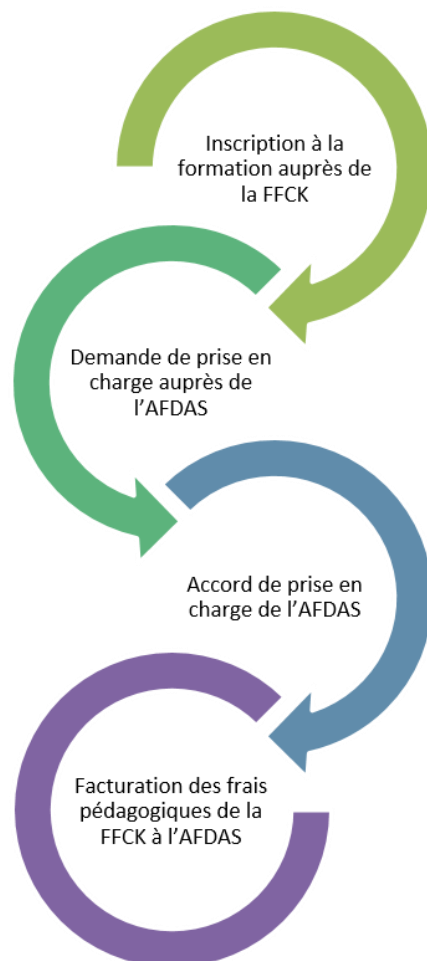
- Via votre espace personnel sur www.afdas.com
- Un tutoriel complet pour vous aider à effectuer votre demande est disponible [ICI](#)

Délais : la demande de prise en charge doit être effectuée 1 mois avant le début de la formation pour les demandes de prise en charge.

Des facilités administratives sont mises en place :

Suite à votre demande de prise en charge :

- Vous recevrez un courrier l'AFDAS précisant si la prise en charge est acceptée ou non.
- La FFCK facturera directement les frais pédagogiques à l'AFDAS
- L'AFDAS remboursera les frais annexes sur présentation de facture(s) acquittée(s).



Montant de financement des frais pédagogiques :

Différents dispositifs de financements existent pour les structures de moins de 11 salariés :

- Le **dispositif d'action individuelle** : prise en charge à hauteur de 40 €/heure de formation pour les formations de moins de 70 heures. (A noter que les bénévoles élus sont éligibles sous certaines conditions).
- Le **dispositif plan de développement des compétences** : plafond de financement à 1200 € par employeur et par an.
- Le **Compte Personnel de Formation** du salarié.

Montant de prise en charge des frais pédagogiques : l'AFDAS prend en compte les frais annexes (hébergement, restauration, déplacements) liés à la formation sous certaines conditions. Retrouvez les détails [ICI](#)

Des conseillers AFDAS sont spécifiquement à la disposition des structures du sport :

Par téléphone au : 01 44 78 34 56 (employeurs) / 01 44 78 34 23 (salariés)

Par mail : sport@afdas.com

BULLETINS D'INSCRIPTION

Bulletin d'inscription

A retourner à : serviceformation@ffck.org

Intitulé de la session de formation :

Date : Lieu : Montant :

Merci de nous fournir l'ensemble de ces informations indispensables à la prise en compte de votre inscription

PARTICIPANT :

Nom : **Prénom :**

Date de naissance : Numéro de licence FFCK :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : E-mail :

Fonction : Salarié d'une structure affiliée FFCK – Nom et n° de la structure

Bénévole d'une structure affiliée FFCK – Nom et n° de la structure

Adhérent

Autre :

J'autorise la FFCK à utiliser les photos ou vidéos réalisées lors de cette formation **OUI** **NON**

FACTURATION à remplir impérativement au moment de l'inscription

Je finance moi-même les frais de formation : OUI NON

Si non, Dénomination du financeur :

Nom de la personne à contacter :

Tel. : **E-mail :**

En cas de prise en charge par l'AFDAS, merci de nous faire parvenir l'accord de prise en charge, à défaut la structure sera facturée.

Le bulletin doit être dûment rempli, signé et retourné à la FFCK au plus tard 20 jours avant la date de la formation.

La structure ou le participant déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente telles que reproduites au verso du présent bulletin d'inscription et les accepter sans réserve.

Les informations demandées dans ce bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé exclusivement réservé aux services de la FFCK. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 dite « informatique et libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Date, cachet et signature de la structure ET du participant

Structure

Participant

Conditions Générales de Vente

ARTICLE 1 : Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux prestations de formation de la Fédération Française de Canoë Kayak (FFCK). Les présentes conditions ont pour objet de définir les conditions de participation aux sessions de formation de la FFCK.

La signature du bulletin d'inscription emporte, pour le signataire du bon d'inscription et pour le participant adhésion totale et sans réserve aux clauses, charges et conditions ci-après.

Ces conditions générales de vente s'appliquent à compter d'un mois avant le début de la formation.

ARTICLE 2 : Modalités d'inscription

Toute demande d'inscription doit être formulée à l'aide du bulletin d'inscription. Celui-ci doit être envoyé au service formation de la FFCK au plus tard 20 jours avant le début de la formation.

Les inscriptions sont prises dans l'ordre de leur arrivée. Si le nombre d'inscriptions est trop faible ou trop élevé une option est enregistrée sur la prochaine action identique (article 6).

Les contenus énoncés dans le descriptif de la formation sont susceptibles d'être adaptés à l'évolution de l'actualité dans le secteur concerné.

ARTICLE 3 : Convocation et attestation de stage

Une convocation est adressée avec un devis à la structure pour transmission au participant huit (8) jours avant la date de la formation. Elle tient lieu de confirmation de participation.

L'attestation de stage ne peut être délivrée qu'une fois l'intégralité du stage effectué. Elle est envoyée à la structure accompagnée de la copie de la feuille d'émargement et de la facture.

ARTICLE 4 : Prix

Toute action de formation engagée est due en totalité en conformité avec l'article 6 des présentes conditions générales de vente.

Les prix comprennent les frais pédagogiques, les supports remis aux participants.

ARTICLE 5 : Facture et conditions de règlement

Après réalisation de la formation, la FFCK envoie une facture à la structure payable sous trente (30) jours.

ARTICLE 6 : Rétractation/annulation

A compter de la date de signature du bulletin, le participant a un délai de dix (10) jours francs pour se rétracter. Il en informe le service formation de la FFCK par mail avec accusé de réception (serviceformation@ffck.org). Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du participant.

En cas d'absence non justifiée du participant, la FFCK retiendra les sommes qui lui sont dues pour la réalisation de la formation.

La FFCK se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session de formation au plus tard huit (8) jours avant le début de la session, si le nombre de participants inscrits est insuffisant. En cas d'annulation de la part de la FFCK, elle s'engage à rembourser la totalité du prix versé, sauf en cas de report de l'inscription à une date ultérieure acceptée par la structure et/ou le participant.

ARTICLE 7 : Dispositions diverses

Les informations concernant le participant et/ou la structure qui l'envoie et figurant sur le bulletin d'inscription pourront faire l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le participant et/ou la structure qui l'envoie dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant auprès de la FFCK.

Les documents mis à dispositions du participant sont protégés par le droit d'auteur. En conséquence, la reproduction, diffusion ou communication au public sans autorisation expresse préalable de la FFCK est constitutive de contrefaçon et passible des sanctions qui s'y rattachent.

ARTICLE 8 : Différends éventuels

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend qui pourrait naître à l'occasion de l'exécution ou de l'interprétation de la présente convention.

En cas de désaccord persistant, tout différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention qui n'aurait pu être réglé de façon amiable entre les Parties, sera porté devant les tribunaux compétents.

Dossier d'inscription CQP module court

A retourner à serviceformation@ffck.org

Merci de nous fournir l'ensemble de ces informations indispensables à la prise en compte de votre inscription.

DATE DE LA SESSION : **LIEU DE LA SESSION :**

Option(s) : CQP eau calme - eau vive CQP eau calme - mer
 Module court entier (2 jours) Epreuves sécurité uniquement (1 jour)

PARTICIPANT :

Nom : Prénom :
 Date de naissance : Lieu de naissance :
 Numéro de licence CC+ :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tel : E-mail :

FACTURATION (par le club, le membre agréé ou le comité régional, à remplir impérativement au moment de l'inscription)

Raison sociale :
 Numéro de la structure :
 Nom de la personne à contacter :
 Tel. : E-mail :

Les frais pédagogiques seront prélevés via Extranet directement sur le compte de la structure, à l'inscription à la formation.

PRE-REQUIS A L'INSCRIPTION :

Diplôme fédéral : Moniteur CK MFPC Pagaie Bleue (ou supérieure) eau calme
 Option : Pagaie Bleue (ou supérieure) eau vive
 Date de fin de validité : Pagaie Bleue (ou supérieure) mer
 CRCK formateur : PSC1

Merci de nous fournir une copie de votre PSC1 ainsi que de votre carte d'identité recto-verso

Le bulletin doit être dûment rempli, signé et retourné à la FFCK au plus tard 20 jours avant la date de la formation.

La structure ou le participant déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente telles que reproduites au verso du présent bulletin d'inscription et les accepter sans réserve.

Les informations demandées dans ce bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé exclusivement réservé aux services de la FFCK. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 dite « informatique et libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Date, cachet et signature de la structure ET du participant

Structure

Participant

Conditions Générales de Vente

ARTICLE 1 : Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux prestations de formation de la Fédération Française de Canoë Kayak (FFCK).
Les présentes conditions ont pour objet de définir les conditions de participation aux sessions de formation de la FFCK.
La signature du bulletin d'inscription emporte, pour le signataire du bon d'inscription et pour le participant adhésion totale et sans réserve aux clauses, charges et conditions ci-après.
Ces conditions générales de vente s'appliquent à compter d'un mois avant le début de la formation.

ARTICLE 2 : Modalités d'inscription

Toute demande d'inscription doit être formulée à l'aide du bulletin d'inscription. Celui-ci doit être envoyé au service formation de la FFCK au plus tard 20 jours avant le début de la formation.
Les inscriptions sont prises dans l'ordre de leur arrivée. Si le nombre d'inscriptions est trop faible ou trop élevé une option est enregistrée sur la prochaine action identique (article 6).
Les contenus énoncés dans le descriptif de la formation sont susceptibles d'être adaptés à l'évolution de l'actualité dans le secteur concerné.

ARTICLE 3 : Convocation et attestation de stage

Une convocation est adressée avec un devis à la structure pour transmission au participant huit (8) jours avant la date de la formation. Elle tient lieu de confirmation de participation.
L'attestation de stage ne peut être délivrée qu'une fois l'intégralité du stage effectué. Elle est envoyée à la structure accompagnée de la facture.

ARTICLE 4 : Prix

Toute action de formation engagée est due en totalité en conformité avec l'article 6 des présentes conditions générales de vente.
Les prix comprennent les frais pédagogiques, les supports remis aux participants.

ARTICLE 5 : Facture et conditions de règlement

La FFCK prélève au moment de l'inscription le montant directement sur Extranet.

ARTICLE 6 : Rétractation/annulation

A compter de la date de signature du bulletin, le participant a un délai de dix (10) jours francs pour se rétracter. Il en informe le service formation de la FFCK par mail avec accusé de réception (serviceformation@ffck.org). Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du participant.

En cas d'absence non justifiée du participant, la FFCK retiendra les sommes qui lui sont dues pour la réalisation de la formation.
La FFCK se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session de formation au plus tard huit (8) jours avant le début de la session, si le nombre de participants inscrits est insuffisant. En cas d'annulation de la part de la FFCK, elle s'engage à rembourser la totalité du prix versé, sauf en cas de report de l'inscription à une date ultérieure acceptée par la structure et/ou le participant.

ARTICLE 7 : Dispositions diverses

Les informations concernant le participant et/ou la structure qui l'envoie et figurant sur le bulletin d'inscription pourront faire l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le participant et/ou la structure qui l'envoie dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant auprès de la FFCK.
Les documents mis à dispositions du participant sont protégés par le droit d'auteur. En conséquence, la reproduction, diffusion ou communication au public sans autorisation expresse préalable de la FFCK est constitutive de contrefaçon et passible des sanctions qui s'y rattachent.

ARTICLE 8 : Différends éventuels

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend qui pourrait naître à l'occasion de l'exécution ou de l'interprétation de la présente convention.
En cas de désaccord persistant, tout différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention qui n'aurait pu être réglé de façon amiable entre les Parties, sera porté devant les tribunaux compétents.

Dossier d'inscription CQP Moniteur de Canoë-Kayak en formation complète

Merci de nous fournir l'ensemble de ces informations indispensables à la prise en compte de votre inscription.

Ainsi qu'un règlement de 30€ correspondant aux frais d'inscription

A retourner à serviceformation@ffck.org et FFCK – Base Nautique Olympique et Paralympique 2024 – Route de Torcy – 77360 Vaires-sur-Marne

Intitulé de la session de formation :

CQP moniteur canoë-kayak eau calme - eau vive

CQP moniteur de canoë-kayak eau calme - mer

Date d'entrée en formation :

Préformation : oui / non

Région organisatrice : Montant :

PARTICIPANT :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Numéro de licence Carte Canoë Plus² :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Tel : E-mail :

Diplômes de l'enseignement général :

- Baccalauréat :
- Etudes supérieures :

Diplômes sportifs et de l'animation non professionnels³ :

1.
2.
3.
4.

Diplômes sportifs et de l'animation professionnels⁴ :

1.
2.
3.
4.

² Licence non obligatoire pour l'accès à la formation

³ Brevets fédéraux, BAFA, BAFD,

⁴ Brevets d'Etat, BP JEPS, DE JEPS, DES JEPS, Diplômes STAPS,

ETES-VOUS :

- Salarié Demandeur d'emploi
- Etudiant, sans emploi ou retraité
- Autres :

SI VOUS ETES SALARIE, VOTRE CONTRAT DE TRAVAIL EST :

- CDI
- CDD (dates de début et de fin à préciser)
-
- Contrat de professionnalisation
- CUI-CAE
- Emploi d'avenir
- Autres :

SI VOUS ETES SALARIE, CETTE FORMATION RENTRE-ELLE-DANS LE CADRE :

- Du CPF
- Du CIF
- Du plan de formation
- D'une période de professionnalisation

EMPLOYEUR (si la formation rentre dans le cadre de votre emploi⁵)

Dénomination sociale :

N° de SIRET :

Statut juridique⁶ :

Convention collective :

OPCA :

Affiliation à des fédérations sportives et d'éducation populaire (précisez le nom des fédérations) :

.....

.....

Responsable à contacter (Président ou Directeur ou Responsable de la formation) :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Date de votre embauche dans la structure :

Durée hebdomadaire de travail :

FINANCEMENT DE LA FORMATION : Précisez ici la structure qui prend en charge financièrement les coûts pédagogiques de la formation : structure employeur, OPCA au titre du plan de formation ou de la période de professionnalisation, OPCA au titre du DIF ou du CIF, dispositif pôle Emploi, dispositif Conseil Régional, autre financeur à préciser.

Je finance moi-même les frais de formation :

- OUI NON

Si non : Dénomination du financeur

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Nom de la personne à contacter :

Tel. : E-mail :

⁵ Cas du CIF, du DIF, du plan de formation de l'entreprise, de la période de professionnalisation notamment)

⁶ Association, SARL, EURL, collectivité territoriale, ...

PRE-REQUIS A L'INSCRIPTION (à joindre au bulletin d'inscription)

- Attestation de natation sauvetage (formulaire type joint à ce bulletin ou copie d'un diplôme dispensant de cette attestation)
- Pagaie Couleur Bleue eau calme (non obligatoire, le niveau sera vérifié lors des tests d'entrée)
- Copie de la Carte Nationale d'Identité
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du canoë-kayak et disciplines associées datant de moins de 1 an à l'entrée en formation
- Si vous êtes détenteur du PSC1, merci de nous transmettre la copie du diplôme. Dans le cas contraire, nous vous invitons à vous rapprocher d'un organisme de formation au PSC1 pour le programmer, sa possession étant nécessaire pour certifier le CQP

La structure ou le participant déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente telles que reproduites au verso du présent bulletin d'inscription et les accepter sans réserve.

Les informations demandées dans ce bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé exclusivement réservé aux services de la FFCK. Conformément à la loi du 6 janvier 1878 dite « informatique et libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Date, cachet et signature

STRUCTURE
(cachet et signature)

PARTICIPANT
(signature)

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux prestations de formation de la Fédération Française de Canoë Kayak (FFCK).
Les présentes conditions ont pour objet de définir les conditions de participation aux sessions de formation de la FFCK.
La signature du bulletin d'inscription emporte, pour le signataire du bon d'inscription et pour le participant adhésion totale et sans réserve aux clauses, charges et conditions ci-après.
Ces conditions générales de vente s'appliquent à compter d'un mois avant le début de la formation.

ARTICLE 2 : Modalités d'inscription

Toute demande d'inscription doit être formulée à l'aide du bulletin d'inscription. Celui-ci doit être envoyé au service formation de la FFCK au plus tard 20 jours avant le début de la formation.
Les inscriptions sont prises dans l'ordre de leur arrivée. Si le nombre d'inscriptions est trop faible ou trop élevé une option est enregistrée sur la prochaine action identique (article 6).
Les contenus énoncés dans le descriptif de la formation sont susceptibles d'être adaptés à l'évolution de l'actualité dans le secteur concerné.

ARTICLE 3 : Convocation et attestation de stage

Une convocation est adressée avec un devis à la structure pour transmission au participant huit (8) jours avant la date de la formation. Elle tient lieu de confirmation de participation.
L'attestation de stage ne peut être délivrée qu'une fois l'intégralité du stage effectué. Elle est envoyée à la structure accompagnée de la copie de la feuille d'émargement et de la facture.

ARTICLE 4 : Prix

Toute action de formation engagée est due en totalité en conformité avec l'article 6 des présentes conditions générales de vente.
Les prix comprennent les frais pédagogiques, les supports remis aux participants.

ARTICLE 5 : Facture et conditions de règlement

Après réalisation de la formation, la FFCK envoie une facture à la structure payable sous trente (30) jours.

ARTICLE 6 : Rétractation/annulation

A compter de la date de signature du bulletin, le participant a un délai de dix (10) jours francs pour se rétracter. Il en informe le service formation de la FFCK par mail avec accusé de réception (serviceformation@ffck.org). Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du participant.
En cas d'absence non justifiée du participant, la FFCK retiendra les sommes qui lui sont dues pour la réalisation de la formation.
La FFCK se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session de formation au plus tard huit (8) jours avant le début de la session, si le nombre de participants inscrits est insuffisant. En cas d'annulation de la part de la FFCK, elle s'engage à rembourser la totalité du prix versé, sauf en cas de report de l'inscription à une date ultérieure acceptée par la structure et/ou le participant.

ARTICLE 7 : Dispositions diverses

Les informations concernant le participant et/ou la structure qui l'envoie et figurant sur le bulletin d'inscription pourront faire l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le participant et/ou la structure qui l'envoie dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant auprès de la FFCK.
Les documents mis à dispositions du participant sont protégés par le droit d'auteur. En conséquence, la reproduction, diffusion ou communication au public sans autorisation expresse préalable de la FFCK est constitutive de contrefaçon et passible des sanctions qui s'y rattachent.

ARTICLE 8 : Différends éventuels

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend qui pourrait naître à l'occasion de l'exécution ou de l'interprétation de la présente convention.
En cas de désaccord persistant, tout différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention qui n'aurait pu être réglé de façon amiable entre les Parties, sera porté devant les tribunaux compétents.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRE PRINCIPAL



PARTENAIRES MAJEURS



PARTENAIRES TECHNIQUES

